

SANARY
SUR MER

Rapport

sur les orientations

budgétaires

2020

Sommaire

Sommaire	2
I - Préambule	3
II - Contexte économique et institutionnel	4
A - Contexte économique et financier.....	4
B - Contexte institutionnel des collectivités territoriales	6
III - Le contexte local : les engagements municipaux	8
IV - Budget Principal	10
A – Analyse rétrospective 2013-2018 et estimations 2019	10
B – Budget prévisionnel 2020	13
C – Hypothèses retenues pour l’année 2020	13
V - Budget annexe des Parcs et stationnement	21
A – Analyse rétrospective 2013-2018 et estimations 2019	21
B – Budget prévisionnel 2020	23
C – Hypothèses retenues pour l’année 2020	23
VI - Budget annexe des Ports	27
A – Analyse rétrospective 2013-2018 et estimations 2019	27
B – Budget prévisionnel 2020	29
C – Hypothèses retenues pour l’année 2020	30
VII - Budget annexe du Théâtre	35
A – Analyse rétrospective 2017-2018 et estimations 2019	35
B – Budget prévisionnel 2020	37
C – Hypothèses retenues pour l’année 2020	37
VIII – Approche consolidée	40

I - Préambule

⇒ Le débat d'orientation budgétaire (DOB)

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une **étape obligatoire et préalable** au vote du budget primitif (BP) prévue à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) pour les communes de plus de 3.500 habitants.

Les orientations budgétaires doivent faire l'objet d'un débat au sein du conseil municipal dans les **deux mois qui précèdent** le vote du budget primitif, ce débat intervenant lors d'une séance distincte du conseil municipal.

Le débat d'orientation budgétaire a pour objet de préparer l'examen du budget en donnant aux conseillers municipaux les informations qui leur permettront d'exercer leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du BP. Il porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice suivant mais aussi pour les années futures, en fonction des priorités et des choix budgétaires proposés par l'exécutif.

Il s'appuie principalement sur des analyses du monde économique national et international, sur le contexte institutionnel des collectivités locales, ainsi que sur des analyses rétrospectives et prospectives des budgets locaux. Le débat, et donc le présent rapport, portent à la fois sur le budget principal de la commune, mais aussi sur les budgets annexes. **Il doit désormais faire l'objet d'un vote formel.**

⇒ Le rapport d'orientation

L'article 107 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 a complété les dispositions du CGCT relatives à la forme et au contenu du débat. Ainsi, pour les communes de plus de 10.000 habitants, il est prévu la production d'un **rapport sur les orientations budgétaires (ROB)**, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion des emprunts.

Par ailleurs, le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 a complété ces obligations par la production d'informations relatives à **la structure et l'évolution des effectifs, des dépenses de personnel** (comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature), ainsi qu'à la durée effective du travail dans la commune.

Enfin, le II de l'article 13 de la loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2018 à 2022 dispose qu'à l'occasion du DOB, la collectivité doit présenter ses objectifs concernant **l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement** exprimées en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement, et **l'évolution du besoin de financement annuel, pour l'ensemble de ses budgets.**

⇒ Publication

Le débat afférent à la présentation du rapport doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique, et doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département. Le rapport est transmis à l'EPCI et mis à disposition du public qui en est avisé par tout moyen, notamment **le site internet** officiel de la commune. Les états financiers (CA et BP) et ROB, de la commune mais également du CCAS, sont désormais disponibles à l'adresse suivante : <http://www.sanarysurmer.com/votre-mairie/budget-de-la-ville.html>

⇒ Dates de vote

La commune de Sanary-sur-Mer a pour habitude de voter ses budgets primitifs avant la date du 1^{er} janvier de l'exercice concerné. Les dates de vote du ROB et du BP 2020 au Conseil municipal sont prévues respectivement aux 27 novembre et 18 décembre 2019, sachant que le délai entre ces deux séances ne peut légalement excéder 2 mois.

⇒ Reprise des résultats antérieurs

De ce fait, le budget primitif 2020 ne pourra pas être voté avec la prise en compte des résultats 2019, qui ne sont pas encore connus à la date d'élaboration du présent rapport. Les estimations données dans ce document pour l'exercice 2019 le sont ainsi à titre indicatif, basées sur des situations d'exécution budgétaire arrêtées au 3^{ème} trimestre 2019, susceptibles de varier selon l'activité réelle des trois derniers mois de l'année 2019.

⇒ Crédibilité des hypothèses retenues

Les prospectives présentées dans ce document sont établies en toute sincérité et prudence. Par ailleurs, ce document est établi sur la base d'hypothèses et de mesures nationales non définitives, mais dont l'impact relatif ne remet pas en cause les orientations générales de la collectivité et ses principes de gestion, exposés dans le présent rapport. Ainsi, les bouleversements institutionnels que nos budgets communaux ont ainsi subis depuis plusieurs années ont toujours été correctement appréhendés, évalués, mesurés dans leurs impacts, et ont pu être surmontés par des décisions conformes aux orientations présentées au conseil municipal et à la population. Seul un événement non prévisible et d'une particulière importance serait donc susceptible d'altérer significativement les orientations contenues dans ce document.

II - Contexte économique et institutionnel

A - Contexte économique et financier

⇒ Croissance

Invoquant un contexte économique international défavorable et des dépenses en hausse annoncées en réponse au mouvement des « gilets jaunes », le ministère français de l'Economie et des finances a abaissé le 13 septembre 2019 sa prévision de croissance économique pour 2020 ainsi que ses ambitions de réduction du déficit public et de la dette. Dévoilé en amont de la présentation du projet de budget pour 2020, ce scénario prévoit une croissance ramenée à 1,3% en 2020, contre 1,4% initialement prévu.

Le ralentissement économique qui touche déjà l'économie mondiale et européenne, aggravé par les tensions commerciales, va donc atteindre la France, après une croissance économique de 1,7% en 2018 et qui devrait déjà freiner à 1,4% cette année, selon le gouvernement.

En conséquence, si le déficit public va bien baisser l'an prochain (de 3,1% du PIB en 2019 à 2,2%), une grande partie de ce recul de 0,9 point s'explique par la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse de charges qui avait impacté l'exercice budgétaire de l'an dernier. Cet effet exceptionnel mis à part, le déficit va en réalité stagner en 2020, alors que le gouvernement voulait encore le réduire à 2% dans les prévisions transmises au printemps à la Commission européenne.

La dépense publique va d'ailleurs encore croître en 2020, et son niveau rapporté au PIB, actuellement le plus élevé de l'Union européenne, devrait lui peu baisser, passant de 53,8% en 2019 à 53,4% en 2020, alors que le gouvernement espère une baisse de 3 points sur l'ensemble du quinquennat.

En 2020, la dette devrait reculer légèrement à 98,7% du PIB après un bond à 98,8% cette année.

⇒ Les actions de la BCE

La Banque centrale européenne (BCE) a décidé le 12 septembre 2019 d'abaisser son taux de dépôt frappant les liquidités excédentaires des banques, un coup de pouce à l'économie très attendu par les marchés, et le premier mouvement sur ses taux depuis mars 2016. Les taux sur les dépôts ont été abaissés de -0,40% à -0,50% afin

d'encourager les banques à prêter leurs excédents de trésorerie aux ménages et aux entreprises au lieu de les laisser au guichet de la banque centrale.

Le taux « de refinancement » des banques à l'échéance d'une semaine a en parallèle été maintenu à 0%, son niveau le plus bas où il campe depuis trois ans, et le taux de prêt marginal à 0,25%.

Par ailleurs, la BCE a décidé de réactiver ses rachats de dette publique et privée, à raison de 20 milliards d'euros par mois à compter du 1^{er} novembre 2019, une arme anti-crise aussi puissante que controversée.

L'institution a donc surmonté ses divisions internes en décidant de relancer ce programme historique baptisé « QE » pour « Quantitative Easing », et qui a déjà permis de déverser 2.600 milliards d'euros entre mars 2015 et fin 2018 pour soutenir une conjoncture et une inflation atones. Elle a d'autre part abaissé ses prévisions d'inflation en zone euro pour 2019, 2020 et 2021, et s'attend pour ces trois années à voir les prix progresser respectivement de 1,2%, 1,0% et 1,5%, contre respectivement 1,3%, 1,4% et 1,6% lors de ses précédentes prévisions de juin.

⇒ **Une baisse des taux exceptionnelle depuis le début de l'année 2019**

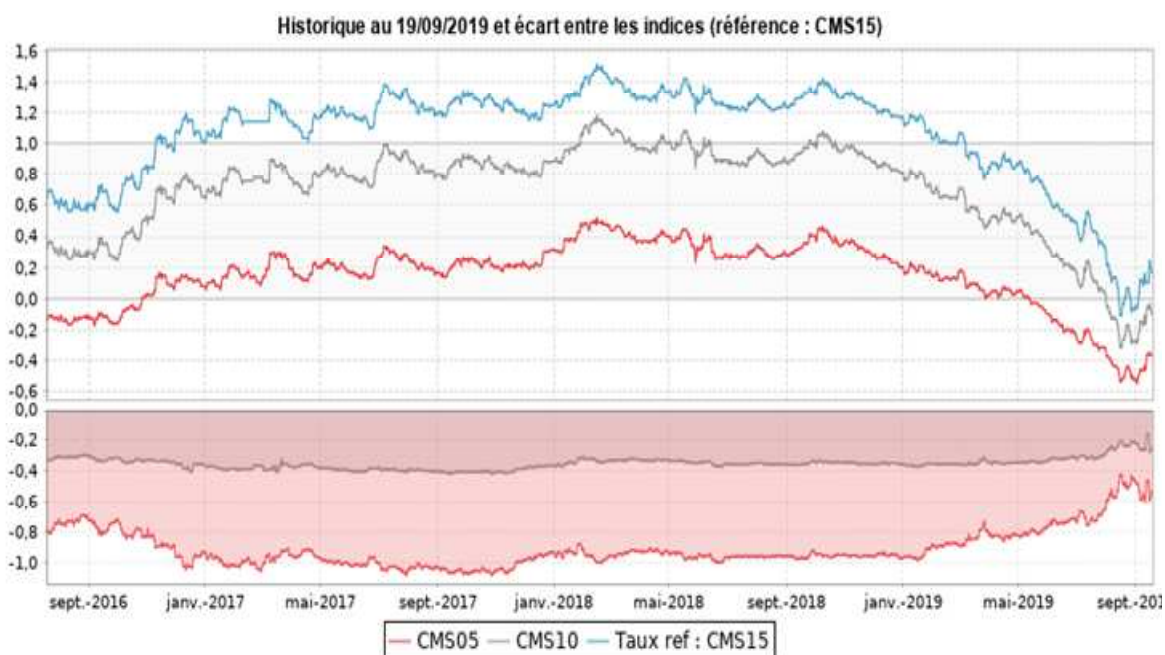
L'été 2016 avait constitué un point historiquement bas des taux (CMS 10 ans à 0,23%). Ces niveaux ont été largement battus avec un CMS 10 ans à -0,316 % au 18/08/2019. Le CMS 10 ans a baissé jusqu'à plus de 100 points de base en 2019. Depuis ces points bas, un redressement a eu lieu entre 20 et 30 points de base sur les maturités longues de la courbe, avec un léger mouvement de repentification.

Le contexte n'a jamais été aussi favorable aux emprunteurs dont le risque est apprécié favorablement par les banques : les taux fixes sont inférieurs aux marges proposées sur taux variable, donc l'écrasante majorité des prêts est souscrite sur ce risque dit sécurisé.

Pour indication, les éléments chiffrés suivants peuvent être communiqués :

DATES	01/08/2016	01/07/2017	01/01/2018	01/11/2018	01/01/2019	17/09/2019
CMS 5 ans	-0,14 %	0,26 %	0,32 %	0,36 %	0,20 %	-0,37 %
CMS 10 ans	0,28 %	0,89 %	0,89 %	0,98 %	0,81 %	-0,09 %
CMS 15 ans	0,58 %	1,27 %	1,25 %	1,32 %	1,17 %	0,17 %

Le CMS (Constant Maturity Swap) est un taux de swap long terme évalué à différentes dates et pour différentes durées pour un contrat à amortissement in fine.



A titre d'illustration, la commune de Sanary-sur-Mer a profité de ce contexte de taux bas au mois d'août 2019 pour procéder à la souscription son dernier emprunt du budget principal, en obtenant un taux de 0,46% sur une durée de 15 ans pour un versement au 31 décembre 2019.

Un taux fixe est actuellement proposé en moyenne à 0,87% sur 20 ans (0,72% sur 15 ans) contre 1,50% en moyenne (1,20% sur 15 ans) au premier semestre, et quelques offres record à la clé : 0,25% avec versement immédiat (sur un contrat spécifique avec ressource BEI), 0,34% (hors BEI) pour un versement début novembre 2019 et 0,43% pour versement en avril 2021. Les garanties de taux sont donc également très opportunes.

Les marges proposées sur taux variables évoluent peu : 0,44% de marge sur Euribor (flooré à 0%) en moyenne sur 20 ans, identique au premier semestre, 0,32% de marge sur 15 ans contre 0,51% au premier semestre : les marges sur taux variable peuvent donc selon les offres être plus élevées que les taux fixes. Le taux fixe est naturellement privilégié au vu du contexte actuel, bien qu'il ne faille pas forcément négliger le taux variable selon la structure de l'encours.

Ces niveaux étant des moyennes et des points bas, il faut garder à l'esprit que les collectivités ne sont pas traitées de manière égale selon l'analyse du risque faite par les banques : certaines collectivités ont un accès difficile (voire impossible) à la liquidité et que dans ces conditions complexes, c'est malheureusement plutôt la banque qui fixe un prix en augmentant significativement sa marge dans un contexte concurrentiel faible (par exemple point haut actuellement à 1,79% sur 20 ans), **ce qui confirme la qualité de la signature de la commune pour les prêteurs.**

Pour les budgets annexes devant recourir à l'emprunt, une solution intéressante pourrait être d'emprunter à taux variable pour ensuite swapper ces lignes, afin d'avoir à un moment de la vie du contrat la possibilité de monétiser la soultte en cas de pentification de la courbe des taux. Cette technique de souscription « active » (plutôt que la souscription classique « passive » auprès d'une banque) permet d'envisager des actions futures sur ces lignes (indemnité à payer ou à recevoir en cas de pentification de la courbe, plutôt que de disposer d'un encours en taux fixe classique « figé » (indemnité uniquement en défaveur de la collectivité)). Le niveau des taux pourrait générer des opportunités très fortes en cas de pentification de la courbe dans les années à venir.

Il convient donc toujours d'anticiper les souscriptions d'emprunt pour la fin d'année en premier lieu, mais aussi pour les années futures, au moyen de la prospective, penser à cette faculté dès la souscription (**en adaptant au besoin l'encadrement de la délégation du conseil municipal en matières d'emprunts et d'instruments financiers**), ainsi que négocier la durée de la phase de mobilisation (2 voire 3 ans), permettant de garantir des conditions de taux dans la durée.

B - Contexte institutionnel des collectivités territoriales

Les élections municipales du mois de mars font de l'année 2020 une année de renouvellement des exécutifs des communes et intercommunalités. Les exercices seront marqués par l'arrivée à terme de réalisations engagées sous la précédente mandature, et la préparation des projets des exécutifs nouvellement élus, portant à la fois sur la gestion courante, et sur les investissements nouveaux. Toutefois, le contexte national des finances publiques, actuel et à venir, pèsera sur la crédibilité et la faisabilité des programmes électoraux.

En effet, les objectifs de redressement des comptes publics ont été révisés à la baisse dans le programme de stabilité publié le 10 avril 2019 et seront plus difficiles à atteindre compte-tenu des mesures annoncées le 25 avril 2019 par le Président de la République. Ce programme prévoit notamment que le déficit public sera encore de 2,0% du PIB en 2020 et de 1,2% en 2022.

De plus, entre la réforme fiscale en cours qui prévoit la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales de l'ensemble des foyers fiscaux, et les mesures de décembre 2018 qui ont entraîné un déficit supplémentaire de 9,3Mds€ du budget 2019, le contexte du projet de loi de finances 2020 s'annonce tendu.

⇒ La situation financière des collectivités locales en 2019 :

La quasi stabilisation du périmètre des collectivités affiche un paysage de 80 territoires urbains métropolitains composé de 21 métropoles, 11 communautés urbaines, 36 communautés d'agglomération de plus de 150 000 habitants et les 11 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, ainsi que la ville de Paris.

Un effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement et plus globalement une amélioration des finances locales en 2018 ont été observés par la Cour de Comptes et l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales.

Après des années de baisse des dotations aux collectivités, le gouvernement a opté pour une nouvelle méthode : la loi de programmation des finances publiques 2018/2022 a plafonné à 1,2% la progression des dépenses de fonctionnement des collectivités, mesure assortie d'un mécanisme de contractualisation pour les plus grandes collectivités. Ce dispositif vise à encadrer l'évolution :

- De leurs dépenses de fonctionnement : les collectivités locales doivent contribuer à la réduction des dépenses publiques,
- De leur dette : recherche d'amélioration de leur capacité d'autofinancement (l'objectif est de 2,6 Mds€ de désendettement par an).

Le suivi par l'Etat des dépenses de fonctionnement des collectivités locales « présente des faiblesses qui appellent des ajustements », estime la Cour des comptes dans le deuxième volet de son rapport annuel sur les finances publiques locales, communiqué mardi 25 septembre 2019. Ce dispositif présente « des insuffisances qui peuvent être corrigées », note la Cour des comptes, tout en rappelant que « seules 14 collectivités parmi les 322 concernées (par la contractualisation) dépasseraient le taux contractualisé » en 2018.

La Cour constate une hausse de 0,9% du budget global des dépenses s'élevant à 73,7 Mds€. Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées et les dépenses d'équipement sont en hausse. Il en découle une forte augmentation de l'épargne brute, aussi bien dans les communes (+11% que les groupements (+9,9%). Cependant, il a été observé une efficacité mitigée des mesures de l'Etat, tel que le pacte financier.

⇒ Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2020

Au moment de la rédaction de ce rapport, le projet de loi de Finances 2020 vient d'être présenté devant le Comité des Finances Locales et, commence à être examiné à l'Assemblée nationale.

Parmi les principales mesures fiscales, le texte acte :

- La suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales ;
- La modification du calendrier et des modalités de la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation ;
- La poursuite de la baisse du taux d'IS.

La suppression de la taxe d'habitation sera effective pour 80% des contribuables en 2020, selon les conditions de ressources. La suppression des 20% restants sera elle étalée par tiers jusqu'en 2023 (réduction de 30% en 2021, 65% en 2022 et suppression en 2023). Les collectivités locales continueront à percevoir la taxe d'habitation pour l'année 2020, avant de recevoir à compter de 2021 des produits en remplacement.

Toutefois, pour l'année 2020, plusieurs changements d'importance :

- Les collectivités territoriales perdent leur pouvoir de taux sur la taxe d'habitation : les taux de TH 2020 seront figés à leurs niveaux 2019,
- Les valeurs locatives de TH seront revalorisées de 0,9% (non prévu initialement au PLF),
- Le supplément de produit de la TH lié à une augmentation du taux depuis 2017 sera repris, pour la part correspondant aux contribuables dégrévés.
- Les exonérations et abattements pour 2020 seront ceux appliqués en 2019.

En 2021, les collectivités locales troqueront la TH pour une compensation fiscale. En 2021 et 2022, la taxe d'habitation sera perçue au bénéfice de l'Etat, sur la base des taux d'imposition de 2019 (figés), des politiques d'exonérations et quotités d'abattements en vigueur en 2019.

A compter de 2021, les communes bénéficieront de la part départementale de la taxe d'habitation. Ainsi, le taux d'imposition de référence de foncier bâti communal pour 2021 sera égal à la somme du taux communal de foncier bâti 2020 et du taux départemental de foncier bâti 2020.

Toutefois, le produit de la part départementale du foncier bâti peut être différent du produit perdu en matière de taxe d'habitation. Plutôt qu'une dotation figée (prélèvement ou reversement), le Gouvernement propose l'application d'un « coefficient correcteur » pour répondre à la promesse d'une compensation à l'euro près, sans léser telle ou telle catégorie de communes.

Enfin, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants est aussi bien maintenue. Les modalités du dispositif sont désormais connues mais pas encore les économies pour le financer. La prochaine loi de programmation – reportée à avril 2020 – sera l'occasion d'étudier les économies prévues pour financer la suppression de la taxe d'habitation pour les 20% des foyers qui vont encore la payer.

Pour les intercommunalités et les départements, les pertes de recettes de la taxe d'habitation et de la taxe foncière seront intégralement compensées par l'affectation d'une fraction de TVA, comme cela existe déjà pour les régions.

Le gouvernement se donne du temps sur la réforme des valeurs locatives. Autrement nommées “base cadastrales”, les valeurs locatives sont des valeurs auxquelles sont appliqués les taux d'imposition votés par les communes et les départements, pour le calcul des impôts locaux. Elles sont fixées par Bercy, en accord avec les collectivités, et correspondent au loyer théorique que percevrait un propriétaire, s'il mettait son bien en location. Actuellement, les valeurs locatives restent calculées sur la base des conditions locatives du 1^{er} janvier 1970. Ces valeurs sont donc obsolètes car certaines zones d'habitat se sont substantiellement améliorées alors que d'autres ont peu évolué, voire déperdi.

Bien qu'il y ait urgence à les réformer, la révision ne débutera pas avant la fin de la suppression de la taxe d'habitation, ni même avant la fin du quinquennat. La refonte des bases se fera en deux temps à partir de 2023. Au premier semestre 2023, les propriétaires bailleurs devront déclarer à l'administration les loyers pratiqués afin d'opérer une révision initiale des valeurs, reflétant la situation actuelle du marché. En 2026, la refonte produira ses premiers effets sur l'imposition foncière.

Concernant les concours financiers et le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), il est prévu, à ce stade du PLF 2020, les évolutions suivantes :

- Afin de conforter la visibilité des collectivités sur leurs ressources et sur leurs dépenses, **le FPIC est stabilisé en 2020 comme en 2019**. Les modalités de répartition restent inchangées.
- Les concours financiers sont en hausse (565 M€) mais leur évolution masque la poursuite de la baisse des variables d'ajustement (-120 M€ dont 38M€ pour le bloc communal). Ainsi, la majeure partie de la hausse prévue provient de la progression du FCTVA et de la TVA des régions. Cependant, au sein de l'enveloppe des concours financiers, les variables d'ajustement sont mobilisées pour permettre la stabilisation des concours sous plafond (notamment les dotations de compensation de la réforme de la TP).

Ainsi, la note de conjoncture sur les Finances Locales de La Banque Postale de septembre 2019, annonce qu'une nouvelle phase de fortes incertitudes en matière de finances locales s'ouvre en 2020.

III - Le contexte local : les engagements municipaux

Chaque année, le rapport sur les orientations budgétaires était établi jusqu'à l'année 2020, dernière année de l'actuelle mandature, en se basant sur une hypothèse de maintien des principes et orientations budgétaires de l'équipe municipale en place.

Ainsi, compte tenu du fait que l'année 2020 sera marquée par un renouvellement de l'exécutif, et potentiellement par de nouvelles perspectives sur la prochaine mandature, il est choisi de **concentrer ce ROB sur la seule année 2020**, et de le baser sur la poursuite des orientations générales, choix de gestion et priorités d'action de l'actuelle municipalité, conformément aux engagements du programme électoral de 2014.

Pour rappel, ces orientations étaient succinctement :

- En ce qui concerne le budget communal :
 - o En fonctionnement, priorité à la qualité de l'accueil et du service rendu, renforcement des efforts en matière de gestion (optimisation du coût des prestations, des contrats, maîtrise de la masse salariale, économies de gestion), modération fiscale, choix du mode de gestion offrant le meilleur compromis entre le coût et la performance, respect des nouvelles dispositions légales ;
 - o En investissement, priorité à l'amélioration du cadre de vie et la mise en œuvre du programme municipal, dans une optique de développement et de mise en valeur du patrimoine communal, gestion astucieuse des interventions en matière de loi SRU, recherche de subventions et de nouveaux partenariats innovants, et passage à une nouvelle phase de désendettement plus marqué **en ne recourant plus à l'emprunt à partir de 2020**.
- En ce qui concerne les 3 budgets annexes, qui constituent des gestions autonomes devant trouver leur équilibre principalement dans la tarification du service, la logique d'intervention est différente :
 - o Pour le Théâtre, continuer à assurer (désormais en partenariat avec le casino de jeux) une large diffusion de la culture à tarifs maîtrisés, y compris en disposant de participations communales autorisées par la loi pour ses missions de service public imposées par la commune ;
 - o Pour les Ports, poursuivre le programme de travaux portuaires neufs financés par garanties d'usage, en réajustant progressivement le niveau de service et d'équipement en adéquation avec la structure et la tarification des occupations ;
 - o Pour les Parcs, continuer la construction de nouveaux parcs (Agora, Portissol, Carbone) et services associés, en adaptant progressivement les formules tarifaires et les abonnements aux attentes et besoins des usagers.

Il est précisé que l'année 2020 ne comporte pas de changement de périmètre comme les années précédentes : pas de nouveaux transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume, pas de manifestation de grande envergure comme les Floralie's, etc...

Le présent rapport se construira donc, de manière très factuelle, sur les analyses financières rétrospectives 2014-2018, la prévision d'atterrissage 2019, la programmation pluriannuelle des investissements à titre indicatif (en et hors AP/CP), et les hypothèses retenues pour 2020 pour l'ensemble des postes budgétaires, le personnel et les emprunts, dans le respect des principes de sincérité et de prudence.

Les montants définitivement proposés au vote des budgets primitifs 2020 pourront légèrement différer des chiffres indiqués, en fonction de données plus précises dont nous disposerons d'ici là.

IV - Budget Principal

A – Analyse rétrospective 2013-2018 et estimations 2019

FONCTIONNEMENT	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
DEPENSES	26 799 084	27 860 726	28 201 126	25 104 377	25 794 270	29 983 240
<i>Réelles</i>	25 873 606	26 796 887	26 966 449	23 695 186	24 262 734	27 407 955
<i>Crédits gérés hors AE/CP</i>	25 873 606	26 796 887	26 966 449	23 695 186	24 262 734	26 607 955
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 715 239	9 183 352	9 186 543	8 088 625	7 911 928	9 249 138
012 CHARGES DE PERSONNEL	9 361 249	9 508 284	9 442 905	9 957 660	10 150 298	10 963 768
014 ATTENUATION DE PRODUITS	3 194 486	3 276 308	3 464 222	618 252	617 044	885 384
65 CHARGES DE GESTION COURANTES	2 539 045	2 988 225	3 022 028	2 960 537	3 075 154	1 970 922
66 CHARGES FINANCIERES	1 976 171	1 756 303	1 708 023	1 510 339	1 365 816	1 265 896
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	87 415	84 415	91 728	509 773	603 447	2 272 847
68 PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0	0	51 000	50 000	539 047	
<i>Crédits gérés en AE/CP</i>						800 000
- 18/A FLORALIE'S 2019						800 000
- 19/A ACCOMPAGNEMENT RGPD						0
Ordre	925 478	1 063 840	1 234 676	1 409 191	1 531 536	2 575 285
023 VIREMENT DE SECTION A SECTION	0	0	0	0	0	0
042 AMORTISSEMENTS	925 478	1 063 840	1 234 676	1 409 191	1 531 536	2 575 285
RECETTES	31 880 045	32 108 606	32 243 917	29 538 788	31 272 499	35 267 934
<i>Réelles</i>	31 551 567	31 800 492	31 901 486	29 237 160	30 918 285	34 984 993
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORT	392 580	110 548	0	849 902	1 046 723	2 313 021
<i>Réelles hors report</i>	31 158 986	31 689 944	31 901 486	28 387 258	29 871 562	32 671 972
013 ATTENUATION DE CHARGES	141 648	200 265	243 689	115 505	238 116	170 000
70 VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	1 966 965	2 020 125	1 798 557	1 458 439	1 554 577	1 911 608
73 IMPOTS ET TAXES	25 357 064	26 179 890	27 255 580	24 601 022	25 962 313	27 259 723
- Fiscalité directe	14 313 427	14 674 855	15 196 754	15 726 358	16 347 879	17 091 261
- Attribution de compensation CASSB	7 352 897	7 386 921	7 256 350	4 316 828	4 316 828	3 686 828
- Fiscalité indirecte	3 690 739	4 118 114	4 802 476	4 557 836	5 297 606	6 481 634
74 PARTICIPATIONS	3 202 178	2 620 360	2 138 147	1 676 917	1 766 903	1 690 864
75 PRODUITS DE GESTION COURANTE	214 399	218 919	175 109	103 909	224 941	327 281
76 PRODUITS FINANCIERS	52	38	36	30	28	28
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	240 444	406 147	227 761	375 216	107 184	679 922
78 REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDG	36 236	44 200	62 607	56 220	17 500	632 547
Ordre	328 479	308 114	342 430	301 628	354 214	282 941
042 AMORTISSEMENTS	328 479	308 114	342 430	301 628	354 214	282 941

La structure du budget communal depuis 2014 fait état de **plusieurs modifications importantes de périmètre**, tant en dépenses qu'en recettes, qui empêchent une lecture simple des évolutions.

Pour ne citer que les faits les plus significatifs :

- transferts de compétences à la CASSB en 2015 puis en 2019 (école du développement durable, transports scolaire et urbain, pluvial urbain, contingent SDIS), sans oublier la prise en charge du FNGIR en 2017 par la CASSB en lieu et place de la commune compensée par la diminution de l'attribution de compensation,
- en 2017 : individualisation du théâtre dans un budget distinct, mais intégration de l'activité des horodateurs, en 2019 : réintégration des résultats 2018 des budgets Eau, Assainissement et Tourisme dissouts dans le cadre des transferts de compétences et la création d'un EPIC de tourisme,
- provisions importantes constituées en 2018 suite à un ancien contentieux (astreintes d'urbanisme), modification du régime des provisions en 2019 (provisions budgétaires), en 2019 : organisation des Floralie's
- depuis août 2018, ouverture du casino de jeux, pourvoyeur d'importantes recettes nouvelles...

Au-delà des modifications de périmètre, il ne faut pas perdre de vue, sur cette même période, la contribution demandée à la commune, comme partout en France, au titre du redressement des comptes publics, et la réduction drastique des concours de l'Etat. **Il convient donc plutôt d'analyser les ratios d'épargne courante et les éventuels retraitements** (cf. pages suivantes).

INVESTISSEMENT	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
DEPENSES	14 540 700	13 635 184	11 573 012	9 735 931	11 327 396	14 872 486
<i>Réelles</i>	14 087 345	12 501 407	10 717 196	9 242 926	10 911 748	14 474 782
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	2 874 495	2 820 641	0	0	0	0
<i>Réelles hors report</i>	11 212 850	9 680 766	10 717 196	9 242 926	10 911 748	14 474 782
<i>Crédits gérés hors opérations</i>	4 904 566	6 128 366	6 701 625	5 420 322	5 606 607	7 878 698
10 REMBOURSEMENT DE RESSOURCES	0	0	0	0	0	1 253 561
13 REMBOURSEMENT DE RESSOURCES	0	0	62 111	0	0	0
16 EMPRUNTS ET DETTE	3 644 171	3 645 635	5 581 934	5 099 636	4 005 015	4 272 216
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	1 082	10 140	14 304	49 401	18 921
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	896 618	324 618	70 625	0	41 243	0
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	363 777	2 157 031	976 814	297 383	1 510 948	2 295 000
27 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	9 000	0	39 000
<i>Crédits gérés en opérations hors AP/CP</i>	6 308 284	3 552 400	4 015 571	3 822 604	3 017 258	5 000 000
<i>Crédits gérés en opérations et AP/CP</i>				0	2 287 883	1 546 085
- 17/01 TX CONSTR CONSERVATOIRE OLIVIER				0	984 867	311 133
- 17/02 TX REHAB STADE PICOTIERES				0	1 248 648	138 352
- 18/01 INTERVENTIONS LOI SRU					0	515 300
- 18/02 TX REHAB BATTERIE DE LA CRIDE					54 368	214 000
- 18/03 TX REHAB FORT GROS CERVEAU EST					0	125 300
- 18/04 TX CONST CENTRE EQUESTRE (HT)					0	0
- 19/01 TX CONST CRECHE POUSSARAQUE						70 000
- 19/02 TX CONST CENTRE AERE GUICHARDE						30 000
- 19/03 CARBONE CHAMPS FLEURIS						20 000
- 19/06 SECURISATION SYST INFORMATION						122 000
<i>Travaux effectués d'office pour compte de tiers</i>					0	50 000
Pour information : RAR	1 563 779	2 179 025	2 090 246	3 222 922	3 208 451	0
<i>Opérations patrimoniales</i>	124 876	825 663	513 386	191 377	61 433	114 762
041 Opérations patrimoniales	124 876	825 663	513 386	191 377	61 433	114 762
<i>Ordre</i>	328 479	308 114	342 430	301 628	354 214	282 941
040 AMORTISSEMENTS	328 479	308 114	342 430	301 628	354 214	282 941
RECETTES	11 720 059	13 889 376	12 930 703	12 792 450	13 912 307	17 557 480
<i>Réelles</i>	10 669 705	11 999 874	11 182 641	11 191 882	12 319 338	14 867 432
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	254 193	1 357 691	3 056 519	3 389 799
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITA	4 291 118	4 970 413	4 247 880	3 192 889	3 387 689	4 392 605
<i>Réelles hors report</i>	6 378 587	7 029 461	6 680 568	6 641 302	5 875 130	7 085 028
10 RESSOURCES hors 1068	1 487 547	1 128 873	870 629	1 209 827	786 278	2 115 611
13 SUBVENTIONS RECUES	720 900	485 849	453 697	757 070	766 889	1 107 417
16 EMPRUNTS ET DETTES (dont LC)	2 644 603	4 526 725	5 272 917	4 625 881	4 214 489	3 862 000
20...23 DIVERS REMBOURSEMENTS	1 525 538	888 014	83 326	48 524	107 474	0
<i>Travaux effectués d'office pour compte de tiers</i>					0	0
Pour information : RAR	959 512	65 996	0	0	685 332	0
<i>Opérations patrimoniales</i>	124 876	825 663	513 386	191 377	61 433	114 762
041 Opérations patrimoniales	124 876	825 663	513 386	191 377	61 433	114 762
<i>Ordre</i>	925 478	1 063 840	1 234 676	1 409 191	1 531 536	2 575 285
021 VIREMENT DE SECTION A SECTION	0	0	0	0	0	0
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIC	0	0	0	0	0	0
040 AMORTISSEMENTS	925 478	1 063 840	1 234 676	1 409 191	1 531 536	2 575 285

La section d'investissement de ce mandat aura été marquée par de **nombreuses réalisations et acquisitions**, notamment grâce à des montages spécifiques conciliant les incitations en matière de loi SRU et développement patrimonial, l'aboutissement d'importants financements par subventions, et le recours à l'emprunt dans les conditions annoncées en 2013 (désendettement de minimum 400 K€ par an), grâce notamment à l'autofinancement dégagé par le fonctionnement courant.

Dès 2017, il a été choisi passer à une logique de programmation pluriannuelle, grâce à l'adoption d'instruments plus spécifiques (AP/CP) au sein du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). L'année 2020 voit l'aboutissement de cette démarche d'anticipation, puisque les crédits de paiement (CP) des opérations votées en AP/CP représenteront 80% des investissements prévus en 2020, et désormais sans recourir à l'emprunt.

Résultats et fonds de roulement (FDR)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
Résultat de fonctionnement	5 080 961	4 247 880	4 042 791	4 434 412	5 478 229	5 284 694
Reports n-1	392 580	110 548	0	849 902	1 046 723	2 313 021
Exécution n	4 688 381	4 137 332	4 042 791	3 584 510	4 431 506	2 971 673
Résultat d'investissement	-2 820 641	254 193	1 357 691	3 056 519	2 584 911	2 684 995
Reports n-1	-2 874 495	-2 820 641	254 193	1 357 691	3 056 519	3 389 799
Exécution n	53 854	3 074 834	1 103 498	1 698 828	-471 608	-704 805
Résultat global	2 260 320	4 502 073	5 400 482	7 490 931	8 063 140	7 969 688
Solde des RAR	-604 267	-2 113 029	-2 090 246	-3 222 922	-2 523 120	0
Résultat global après prise en compte des RAR	1 656 053	2 389 044	3 310 235	4 268 009	5 540 021	7 969 688
Variation du FDR (=solde mvts réels hors report)	451 117	2 241 753	898 409	2 090 449	572 210	-2 125 736
Reports (=FDR n-1)	1 809 203	2 260 320	4 502 073	5 400 482	7 490 931	10 095 425
Fonds de roulement (=résultat hors RAR)	2 260 320	4 502 073	5 400 482	7 490 931	8 063 140	7 969 688

Le résultat à fin 2019 est attendu à environ 8 M€, soit du même ordre qu'en 2018, avec notamment plus de 2 M€ d'autofinancement supérieur à l'attendu sur le fonctionnement (forte croissance des droits de mutation en fin d'année, recettes du casino meilleures que prévues, notamment en cette fin de leur exercice comptable, éléments exceptionnels, économies de gestion...).

Toutefois, il est délicat de prévoir avec quelques mois d'avance l'aboutissement effectif ou non de procédures de marchés publics avant le 31 décembre, pour des travaux nécessitant parfois une coordination avec d'autres. En tout état de cause, quel que soit le résultat définitif, supérieur ou inférieur à cette anticipation, dès lors qu'il aura été constaté au Compte Administratif 2019 (après les élections de mars 2020), il pourra venir augmenter la capacité à investir.

Niveaux d'épargne et autofinancement	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
Recettes de fonctionnement courant	30 882 254	31 239 559	31 611 082	27 955 792	29 746 850	31 359 476
Dépenses de fonctionnement courant	23 810 019	24 956 169	25 115 698	21 625 074	21 754 424	23 869 212
Epargne de gestion	7 072 235	6 283 390	6 495 384	6 330 718	7 992 425	7 490 264
Résultats financiers	-1 976 119	-1 756 265	-1 707 987	-1 510 309	-1 365 788	-1 265 868
Résultats exceptionnels	186 750	287 002	100 432	-195 836	-1 018 145	-966 511
Epargne brute	5 282 865	4 814 127	4 887 829	4 624 573	5 608 492	5 257 885
Taux d'épargne brute (ép brute / RRF)	17,0%	15,2%	15,3%	16,3%	18,8%	16,1%
Remboursement courant capital dette	3 644 171	3 645 465	3 698 604	3 875 459	4 004 855	4 263 517
Epargne nette	1 638 695	1 168 662	1 189 225	749 114	1 603 637	994 368
Dépenses réelles d'investissement	7 568 680	6 035 301	7 018 592	5 367 467	6 906 893	10 211 265
Recettes réelles d'investissement	4 617 246	3 828 772	3 480 568	3 241 302	2 345 130	3 225 028
Besoin de financement	2 951 434	2 206 529	3 538 024	2 126 164	4 561 763	6 986 237
Produit de cession des immos	2 515	78 930	47 208	67 499	335	6 133
Mobilisation épargne nette	1 638 695	1 168 662	1 189 225	749 114	1 603 637	994 368
Emprunts nouveaux	1 761 341	3 200 689	3 256 498	3 400 000	3 530 000	3 860 000
Mobilisation du fonds de roulement	-451 117	-2 241 753	-954 906	-2 090 449	-572 210	2 125 736
Encours de dette	42 790 784	42 347 951	41 904 757	41 429 298	40 954 443	40 550 926
Capacité de désendettement	8,1	8,8	8,6	9,0	7,3	7,7
" HORS RECETTES DU CASINO					8,1	11,4

Comme indiqué précédemment, si la lecture de l'évolution de chaque poste comptable est difficile dans un contexte de changements institutionnels et de périmètre, la résultante que constitue **l'épargne de gestion est restée globalement stable autour de 7 M€, l'épargne brute autour de 5 M€, dépassant toujours les 15% des recettes réelles de fonctionnement, permettant le remboursement sans faille des annuités en capital**, et permettant de disposer d'une capacité de désendettement prévisionnelle inférieure à un plafond réglementaire de 12 ans, et un plafond interne de 12 ans après déduction des recettes du Casino, afin de s'assurer ainsi, par prudence, que le produit du casino n'est pas nécessaire à la bonne santé financière affichée de la commune.

B – Budget prévisionnel 2020

FONCTIONNEMENT		BP 2020	INVESTISSEMENT		BP 2020
DEPENSES		29 711 787	DEPENSES		25 354 955
<i>Réelles</i>		24 126 492	<i>Réelles</i>		25 044 279
<i>Crédits gérés hors AE/CP</i>		24 076 492	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		0
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 300 000	<i>Réelles hors report</i>		25 044 279
012	CHARGES DE PERSONNEL	11 000 000	<i>Crédits gérés hors opérations</i>		8 379 391
014	ATTENUATION DE PRODUITS	905 574	10	REMBOURSEMENT DE RESSOURCES	0
65	CHARGES DE GESTION COURANTES	2 170 800	13	REMBOURSEMENT DE RESSOURCES	0
66	CHARGES FINANCIERES	1 166 019	16	EMPRUNTS ET DETTE	4 186 732
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	534 099	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0
68	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES		204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0
<i>Crédits gérés en AE/CP</i>		50 000	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 162 659
- 18/A	FLORALIES 2019	0	27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000
- 19/A	ACCOMPAGNEMENT RGPD	50 000	<i>Crédits gérés en opérations hors AP/CP</i>		0
<i>Ordre</i>		5 585 295	<i>Crédits gérés en opérations et AP/CP</i>		16 292 888
023	VIREMENT DE SECTION A SECTION	3 513 503	<i>Travaux effectués d'office pour compte de tiers</i>		372 000
042	AMORTISSEMENTS	2 071 792	<i>Opérations patrimoniales</i>		0
RECETTES		29 711 787	<i>Opérations patrimoniales</i>		0
<i>Réelles</i>		29 401 111	<i>Ordre</i>		310 676
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		0	040 AMORTISSEMENTS		310 676
<i>Réelles hors report</i>		29 401 111	RECETTES		25 354 955
013	ATTENUATION DE CHARGES	100 000	<i>Réelles</i>		8 352 660
70	VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	1 324 235	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		0
73	IMPOTS ET TAXES	26 259 219	1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITAL		0
-	Fiscalité directe	16 875 919	<i>Réelles hors report</i>		8 352 660
-	Attribution de compensation CASSB	3 500 000	10	RESSOURCES hors 1068	950 000
-	Fiscalité indirecte	5 883 300	13	SUBVENTIONS RECUES	1 045 510
74	PARTICIPATIONS	1 335 231	16	EMPRUNTS ET DETTES (dont LC)	5 985 150
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	352 398	20...23	DIVERS REMBOURSEMENTS	0
76	PRODUITS FINANCIERS	28	<i>Travaux effectués d'office pour compte de tiers</i>		372 000
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000	<i>Opérations patrimoniales</i>		0
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDG		<i>Opérations patrimoniales</i>		0
<i>Ordre</i>		310 676	<i>Ordre</i>		17 002 295
042	AMORTISSEMENTS	310 676	021 VIREMENT DE SECTION A SECTION		3 513 503
			024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		11 417 000
			040 AMORTISSEMENTS		2 071 792

C – Hypothèses retenues pour l'année 2020

La section de fonctionnement est proposée au vote en baisse de 3,48% par rapport au budget primitif 2019, établi lui aussi sans reprise des résultats antérieurs donc à périmètre constant (hormis évidemment les retraitements qui s'imposent sur la non récurrence des Floralties et du changement de régime des provisions).

FONCTIONNEMENT

	BP 2019	BP 2020	Evol°
DEPENSES	30 782 326	29 711 787	-3,48%
<i>Réelles</i>	24 827 344	24 126 492	-2,82%
<i>Crédits gérés hors AE/CP</i>	24 377 344	24 076 492	-1,23%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 603 655	8 300 000	-3,53%
012 CHARGES DE PERSONNEL	10 766 000	11 000 000	2,17%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	920 000	905 574	-1,57%
65 CHARGES DE GESTION COURANTES	2 153 689	2 170 800	0,79%
66 CHARGES FINANCIERES	1 297 000	1 166 019	-10,10%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	637 000	534 099	-16,15%
68 PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0	0	0,00%
<i>Crédits gérés en AE/CP</i>	450 000	50 000	-88,89%
- 18/A FLORALIE'S 2019	450 000	0	-100,00%
- 19/A ACCOMPAGNEMENT RGPD		50 000	0,00%
Ordre	5 954 982	5 585 295	-6,21%
023 VIREMENT DE SECTION A SECTION	3 350 000	3 513 503	4,88%
042 AMORTISSEMENTS	2 604 982	2 071 792	-20,47%

	BP 2019	BP 2020	Evol°
RECETTES	30 782 326	29 711 787	-3,48%
<i>Réelles</i>	30 423 883	29 401 111	-3,36%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORT	0	0	0,00%
<i>Réelles hors report</i>	30 423 883	29 401 111	-3,36%
013 ATTENUATION DE CHARGES	100 000	100 000	0,00%
70 VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	1 455 550	1 324 235	-9,02%
73 IMPOTS ET TAXES	26 394 873	26 259 219	-0,51%
- Fiscalité directe	17 386 077	16 875 919	-2,93%
- Attribution de compensation CASSB	3 686 828	3 500 000	-5,07%
- Fiscalité indirecte	5 321 968	5 883 300	10,55%
74 PARTICIPATIONS	1 454 103	1 335 231	-8,17%
75 PRODUITS DE GESTION COURANTE	343 280	352 398	2,66%
76 PRODUITS FINANCIERS	30	28	-6,67%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000	30 000	0,00%
78 REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDG	646 047	0	-100,00%
Ordre	358 443	310 676	-13,33%
042 AMORTISSEMENTS	358 443	310 676	-13,33%

Il est notamment prévu une légère baisse (-2,82%) des dépenses réelles. Dans le détail, les charges générales hors Floraliés sont proposées en baisse de 3,5%, les charges de personnel en hausse de 2%, les charges financières poursuivent leur baisse à la faveur du désendettement pour environ 10%, les charges exceptionnelles en baisse d'environ 16%, notamment du fait de la légère baisse des subventions au Théâtre, au CCAS et à l'EPIC compte tenu de leurs besoins 2020.

Il est prévu par ailleurs une baisse un peu plus marquée des recettes réelles (-3,36%). Il est prévu en particulier la baisse de 9% du poste des ventes, mais cette baisse est trompeuse, puisqu'elle intégrait en 2019 l'inscription de 150 K€ de recettes pour les Floraliés. Par ailleurs, 2019 comptabilisait la reprise des provisions semi-budgétaires pour 646 K€ concomitamment au changement de régime voté. La baisse des recettes se limite dès lors à 226 K€, une fois ces traitements effectués.

Les dotations sont prévues par prudence en baisse, notamment la DGF en baisse supplémentaire de 5%. L'attribution de compensation en provenance de la CASSB est abaissée à 3,5 M€ dans l'attente d'une méthode d'évaluation de la déduction correspondante à la compétence Pluvial, au titre des deux années 2019 et 2020.

Les recettes de fiscalité directe sont attendues en baisse d'environ 3% sous l'effet conjugué :

- De l'engagement de repasser la majoration de Taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 40% à 20% (baisse de 460 K€ de recettes)
- D'un produit de Taxe d'habitation quasiment figé en valeur 2019, après application d'une revalorisation des bases 2019 de 0,9% et baisse de 75 K€ correspondant à la différence de taux votés entre 2017 et 2019 sur les bases concernées par la réforme ;
- D'un produit de Taxes foncières (bâti et non bâti) en augmentation d'un effet base limité prudemment à 0,9% et d'un effet taux de 2,5% ;

- Dans le contexte de réforme, ces données et évolutions seront évidemment à reconsidérer par le nouvel exécutif, à partir des données actualisées de la DGFIP, les délais de vote des taux de fiscalité étant habituellement repoussés à fin avril les années électorales.

Les recettes de fiscalité indirectes sont, pour leur part, réévaluées de plus de 10% pour tenir compte du niveau désormais atteint par les recettes du casino de jeux (1,5 M€), ou des droits de mutation (2 M€).

⇒ Les charges de personnel

Les charges de personnel (chapitre 012) comprennent les rémunérations des agents et les cotisations sociales de toute nature, mais aussi les primes d'assurances statutaires et les frais de médecine du travail. La masse salariale tient compte principalement du Glissement Vieillesse Technicité (GVT).

⇒ Politique en matière de gestion des ressources humaines

La politique générale en matière de gestion des ressources humaines est la suivante depuis plusieurs années :

- Poursuite de l'optimisation des charges de personnel directes ; Sanary figure parmi les villes comptant la part de charges de personnel dans les dépenses les plus faibles en France, signe de la souplesse de sa structure de fonctionnement,
- Maîtrise de la gestion des activités externalisées employant du personnel détaché,
- Reconnaissance de la valeur professionnelle des agents dans la politique d'avancement et de promotion,
- Nomination des lauréats de concours sous réserve de postes compatibles avec le grade ou cadre d'emploi obtenu.

⇒ Structure des effectifs

Effectifs	2018	Est 2019	BP 2020
VILLE	264	268	274
PARCS	7	7	7
PORTS	7	7	7
THEATRE	5	5	5
TOTAL	283	287	293

L'évolution des effectifs reste donc maîtrisée sur l'ensemble des budgets, inférieure à 300 agents, dont 41 non titulaires. Il convient de rappeler que la ville enregistre la part de dépenses de personnel dans les dépenses globales parmi les plus faibles de France (environ 44% contre 55% pour la strate), et que les créations nettes de postes correspondent à des secteurs sur lesquels il est souhaité un service supérieur (ex : police municipale, propreté, espaces verts...). Dans ce contexte, la ville s'autorise donc à accroître sa masse salariale pour ces raisons.

Par ailleurs, la variation devrait tenir compte du solde net entre les départs et les entrées, ce qui est délicat puisque les départs revêtent pour la plupart un caractère imprévisible (mutations, retraites, réforme...), d'autant qu'une **tendance au rallongement des carrières** s'observe depuis plusieurs mois avec les réformes des retraites successives.

Les entrées souhaitées sont prévisibles et concernent l'embauche de 6 agents (3 techniques et 3 administratifs), dont certains étaient restés vacants fin 2019. Les remplacements poste pour poste ne sont pas comptabilisés. La commune s'expose toujours au risque de demandes de réintégrations d'agents détachés ou en disponibilité, non prévisibles à ce jour et qui ne peut être raisonnablement doté. A ce stade, la prospective ne tient pas compte de l'impact éventuel de futurs schémas de mutualisation.

⇒ Durée effective du temps de travail

La majorité des agents de la collectivité sont annualisés : ils effectuent la durée annuelle légale du travail selon des horaires aménagés en fonction des besoins du service public et de la saisonnalité de leur activité.

Effectifs	2018	Est 2019	BP 2020
Cycle 1 : Agents effectuant 39h hebdomadaires	18	17	20
Cycle 2 : Agents effectuant 36h30 hebdomadaires	92	90	93
Cycle 3 : Agents annualisés	173	180	180
TOTAL	283	287	293

⇒ Avantages du personnel

Les dépenses pouvant entrer dans le champ des « œuvres sociales » envers le personnel communal concernent principalement l'adhésion au COS Méditerranée, le repas à l'occasion des vœux de M. le Maire au personnel, ainsi que le Noël des enfants du personnel et les médailles du travail. Elles représentent 43 K€, soit moins de 0,5% des charges de personnel (soit environ 150 €/an/agent).

Les **avantages en nature** consistent en une aide de la commune apportée à la prise de repas de certains agents (surveillance de cantines), la mise à disposition d'un véhicule de fonction (direction générale des services) et la mise à disposition d'un logement pour nécessité absolue de service à quelques agents (gardiens de sites municipaux). Ils s'élèvent à environ 30 K€ par an.

Les **heures supplémentaires** sont récupérées pour l'ensemble des services, à l'exception des astreintes de la police municipale et du service électrique, qui donnent lieu à paiement d'heures supplémentaires lorsqu'elles occasionnent réellement des interventions, soit une dépense annuelle d'environ 20 K€ (hors Floralties). A noter que la mise à disposition d'agents de la police municipale au casino, contre remboursement (60 K€ en année pleine), est temporairement exclue de ce champ, tout comme les équipes notamment techniques, mobilisées lors d'élections.

⇒ Evolution de la structure et du montant des dépenses

Les évolutions prévisionnelles tiennent compte des impacts de l'accord PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations), et de l'impact lié aux mouvements de personnel, passés et à venir. Il est retenu pour 2020 une **augmentation de 37 K€** sur l'atterrissage 2019 se décomposant en :

- un glissement vieillesse-technicité (GVT) de 0,5% sur les rémunérations chargées des personnels non saisonniers en cours, soit environ +50 K€ ;
- un recours aux saisonniers et heures supplémentaires augmenté de 2 tours d'élections mais diminué des besoins liés aux Floralties, soit -50 K€ ;
- l'arrivée de 6 nouveaux agents à temps plein, mais modélisés sur une demi-année, la date d'arrivée de chacun réclamant en moyenne ce délai après lancement des annonces, soit +120 K€ ;
- un effet de noria sur les départs en retraite de -83 K€.

Le montant du régime indemnitaire correspond approximativement à 21% du traitement indiciaire.

Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 demande une précision sur les **NBI** (nouvelles bonifications indiciaires, accordées sur les postes exigeant une technicité particulière) : elles sont évaluées à environ 40 K€ sur les 200 K€ de l'article budgétaire les comptabilisant et devraient se maintenir à ce niveau pour 2020 et la suite.

⇒ Remboursements de charges

Il convient de rappeler qu'une partie des charges de personnel figurant en dépenses est remboursée à la commune (chapitre 013, figurant en recettes).

Le détachement des agents auprès des concessionnaires de service publics (restauration scolaire et activités péri et extrascolaires à ce jour) ne rompt pas leurs liens avec les Caisses de retraite des fonctionnaires territoriaux (CNRACL). Ainsi, comme sur les exercices précédents, le délégataire est chargé de récupérer les cotisations mensuelles à la source, et reverse la somme collectée à la commune, qui se charge de liquider l'ensemble des cotisations auprès des caisses concernées.

Le solde du chapitre 013 correspond au remboursement statistique des indemnités d'assurances de risques statutaires pour les agents non détachés.

Plan pluriannuel d'investissement (PPI)

2020	2021	2022	2023
------	------	------	------

Programmation en AP/CP

AP/CP 17.01 - Tx Conservatoire de l'Olivier	14 000 €			
AP/CP 17.02 - Tx réhab° Stade Picotières	55 000 €	55 000 €		
AP/CP 18.01 - Interventions Loi SRU	6 380 400 €	2 914 900 €		
AP/CP 18.02 - Tx réhab° Batterie de la Cride	701 632 €	200 000 €		
AP/CP 18.03 - Tx réhab° Fort Gros Cerveau Est	694 000 €	530 000 €		
AP/CP 18.04 - Tx constr° Centre Equ. Loisirs (HT)	3 000 000 €	500 000 €		
AP/CP 19.01 - Tx const° Crèche Poussaraque	447 000 €	500 000 €		
AP/CP 19.02 - Tx const° Centre Aéré Guicharde	190 000 €	1 500 000 €		
AP/CP 19.03 - Carbone Champs Fleuris	4 514 856 €	1 380 000 €	1 300 000 €	
AP/CP 19.06 - Sécurisation Syst d'Information	296 000 €	155 000 €	128 000 €	60 000 €

SOUS-TOTAL	16 292 888 €	7 734 900 €	1 428 000 €	60 000 €
-------------------	---------------------	--------------------	--------------------	-----------------

Crédits annuels (hors AP/CP)

URBANISME - SECURITE - ACCESSIBILITE	290 000 €	240 000 €	240 000 €	240 000 €
SERVICES TECHNIQUES	25 000 €	25 000 €	25 000 €	25 000 €
PROPRETE URBAINE	425 000 €	35 000 €	185 000 €	35 000 €
FESTIVITES - ATELIERS MUNICIPAUX	288 000 €	250 000 €	150 000 €	150 000 €
POLICE MUNICIPALE - STATIONNEMENT	237 800 €	690 000 €	- €	- €
SYSTEMES D'INFORMATION	100 000 €	80 000 €	35 000 €	35 000 €
CULTURE - PATRIMOINE	155 900 €	476 500 €	- €	- €
BATIMENTS	1 262 600 €	714 000 €	530 000 €	30 000 €
ECOLES	274 000 €	260 000 €	10 000 €	10 000 €
SPORTS	30 000 €	250 000 €	1 620 000 €	- €
VOIRIE	531 510 €	690 000 €	470 000 €	470 000 €
ESPACES VERTS	365 000 €	190 000 €	70 000 €	70 000 €
PLAGES	45 000 €	75 000 €	- €	- €
DIVERS	132 849 €	145 000 €	90 000 €	90 000 €

SOUS-TOTAL	4 162 659 €	4 120 500 €	3 425 000 €	1 155 000 €
-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL	20 455 547 €	11 855 400 €	4 853 000 €	1 215 000 €
--------------	---------------------	---------------------	--------------------	--------------------

La mise à jour du plan pluriannuel pour les 4 prochaines années établit à plus de 20 M€ les besoins pour l'exercice 2020, dont 80% en CP relatifs aux opérations votées en AP/CP.

L'affectation des résultats 2019 (estimés comme vu précédemment à environ 8 M€ sous toutes réserves) pourra permettre au prochain exécutif d'anticiper dès 2020 à partir du vote du budget supplémentaire, les projets prévus sur les années suivantes.

Les recettes attendues en 2020 représentent plus de 18 M€ et sont l'aboutissement de toutes les démarches engagées sur le précédent mandat, que ce soit en matière d'acquisitions dans le cadre des interventions loi SRU contre produits de cessions ou loyers capitalisés concomitants, mais également d'accords de subventions.

Le tableau ci-dessous pourrait d'ailleurs se voir augmenter de nouveaux octrois de subventions, si toutes les pistes engagées à ce jour portent leurs fruits :

Recettes	2020	2021	2022	2023
LOYER CAPITALISE Casino (solde)	704 210 €			
LOYER CAPITALISE Le Kalliste	2 735 743 €			
LOYER CAPITALISE Pierredon Sud	1 030 000 €			
CESSION Pierredon Sud	2 367 000 €			
CESSION Poussaraque	4 600 000 €			
LOYER CAPITALISE Poussaraque	460 000 €			
LOYER CAPITALISE Carré Gaïa		1 500 905 €		
SUBV REG FRAT Batterie de la Cride		200 000 €		
SUBV DEPT ANC AIDE CNES Batterie de la Cride		203 155 €		
SUBV REG CRET Fort Gros Cerveau Est		397 996 €		
SUBV DEPT AIDE CNES Fort Gros Cerveau Est		519 700 €		
SUBV REG CRET Centre Equestre Loisirs	745 510 €			
SUBV DEPT AIDE CNES Centre Equestre Loisirs		519 700 €		
SUBV CAF Crèche Poussaraque		191 000 €		
SUBV REG FRAT Crèche Poussaraque		200 000 €		
SUBV REG Dispositif Nvelles Expériences Tourist.		21 000 €		
SUBV REG CRET Quartier Picotières 2è tranche		463 341 €		
CESSION Elgéa Carbone	4 450 000 €			
LOYER CAPITALISE Lot-volume 2 Carbone	1 080 000 €			
LOYER CAPITALISE Champs Fleuris		370 000 €		
TOTAL	18 172 463 €	4 586 797 €	- €	- €

INVESTISSEMENT

	BP 2019	BP 2020	Evol°
DEPENSES	11 776 732	25 354 955	115,30%
<i>Réelles</i>	<i>11 418 289</i>	<i>25 044 279</i>	<i>119,33%</i>
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0,00%
<i>Réelles hors report</i>	<i>11 418 289</i>	<i>25 044 279</i>	<i>119,33%</i>
<i>Crédits gérés hors opérations</i>	<i>5 434 003</i>	<i>8 379 391</i>	<i>54,20%</i>
10 REMBOURSEMENT DE RESSOURCES		0	0,00%
13 REMBOURSEMENT DE RESSOURCES		0	0,00%
16 EMPRUNTS ET DETTE	4 263 728	4 186 732	-1,81%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 000	0	-100,00%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0	0	0,00%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	459 228	4 162 659	806,45%
27 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	696 047	30 000	-95,69%
<i>Crédits gérés en opérations hors AP/CP</i>	<i>2 457 600</i>	<i>0</i>	<i>-100,00%</i>
<i>Crédits gérés en opérations et AP/CP</i>	<i>3 476 686</i>	<i>16 292 888</i>	<i>368,63%</i>
<i>Travaux effectués d'office pour compte de tiers</i>	<i>50 000</i>	<i>372 000</i>	<i>644,00%</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
041 Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
<i>Ordre</i>	<i>358 443</i>	<i>310 676</i>	<i>-13,33%</i>
040 AMORTISSEMENTS	358 443	310 676	-13,33%

	BP 2019	BP 2020	Evol°
RECETTES	11 776 732	25 354 955	115,30%
<i>Réelles</i>	<i>5 244 000</i>	<i>8 352 660</i>	<i>59,28%</i>
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0,00%
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	0	0	0,00%
<i>Réelles hors report</i>	<i>5 244 000</i>	<i>8 352 660</i>	<i>59,28%</i>
10 RESSOURCES hors 1068	1 033 000	950 000	-8,03%
13 SUBVENTIONS RECUES	301 000	1 045 510	247,35%
16 EMPRUNTS ET DETTES (dont LC)	3 860 000	5 985 150	55,06%
20...23 DIVERS REMBOURSEMENTS	0	0	0,00%
<i>Travaux effectués d'office pour compte de tiers</i>	<i>50 000</i>	<i>372 000</i>	<i>644,00%</i>
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
041 Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
<i>Ordre</i>	<i>6 532 732</i>	<i>17 002 295</i>	<i>160,26%</i>
021 VIREMENT DE SECTION A SECTION	3 350 000	3 513 503	4,88%
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	577 750	11 417 000	1876,11%
040 AMORTISSEMENTS	2 604 982	2 071 792	-20,47%

Les dépenses réelles sont proposées en hausse de 119%. Elles se composent des 20.456 K€ d'investissements 2020 prévus au PPI ci-dessus, ainsi que la poursuite de l'amortissement annuel normal des anciens emprunts.

Il convient de noter qu'à l'exception du solde du loyer capitalisé du casino, les autres loyers capitalisés sont considérés intégralement en investissement, ne connaissant pas par avance la date exacte d'encaissement. Le montant sera effectivement décomposé en une petite partie sur les recettes de fonctionnement, la différence au chapitre 16. Cette comptabilisation ne change rien dans les sources et montants de financement, mais elle permet de maintenir un affichage prudent des recettes de fonctionnement, qui participent au calcul des ratios d'autofinancement.

Financement des investissements

Il résulte de tout ce qui précède une épargne brute, ou **capacité d'autofinancement** (CAF) prévisionnelle d'environ 5.275 K€ en 2020, soit 17,9% des recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles, c'est-à-dire un niveau confortable. Ce montant correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, permettant :

- de rembourser en premier lieu l'annuité en capital de la dette (4.184 K€),
- puis d'être consacrée pour son solde (1.091 K€) au financement des nouveaux investissements.

Les besoins de financement nets prévus au BP 2020 étant de 12.508 K€, l'épargne nette de 1.091 K€ ajoutée aux 11.417 K€ de produit des cessions permet donc à la commune de tenir ses engagements en ne recourant pas à l'emprunt.

Comme précisé ci-avant, aucune mobilisation du fonds de roulement, c'est-à-dire des résultats antérieurs, n'est intégrée à ce BP 2020 pour le financement des investissements, puisque son vote intervient avant la clôture des comptes 2019.

Niveaux d'épargne et autofinancement	BP 2020
Recettes de fonctionnement courant	29 371 083
Dépenses de fonctionnement courant	22 426 374
Epargne de gestion	6 944 709
Résultats financiers	-1 165 991
Résultats exceptionnels	-504 099
Epargne brute	5 274 619
<i>Taux d'épargne brute (ép brute / RRF)</i>	<i>17,9%</i>
Remboursement courant capital dette	4 183 732
Epargne nette	1 090 887
Dépenses réelles d'investissement	20 860 547
Recettes réelles d'investissement	8 352 660
Besoin de financement	12 507 887
Produit de cession des immos	11 417 000
Mobilisation épargne nette	1 090 887
Emprunts nouveaux	0
Mobilisation du fonds de roulement	
Encours de dette	36 367 195
<i>Capacité de désendettement</i>	<i>6,9</i>
<i>" HORS RECETTES DU CASINO</i>	<i>10,4</i>

La **capacité de désendettement**, qui est le rapport entre la dette prévisionnelle au 31 décembre et l'épargne brute, est un indicateur très suivi par les établissements bancaires. Elle représente le nombre d'années théoriques qu'il faudrait consacrer au remboursement complet des emprunts en y consacrant la totalité de son autofinancement annuel. Les pouvoirs publics l'ont limitée à 12 ans pour le bloc communal. Elle s'établit de

manière prévisionnelle à 6,9 ans. Elle peut toutefois être retraitée à 10,4 ans en 2020 en excluant les recettes du casino, conformément aux objectifs de gestion internes.

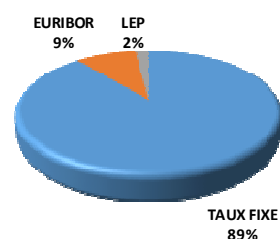
Emprunts

DONNEES GENERALES

Encours au 31/12/2019	40 550 925,97 €
Durée de vie moyenne	6 ans 6 mois
Duration	5 ans 8 mois
Nombre d'emprunts	46
Taux actuariel	3,03%
Taux moyen	3,27%

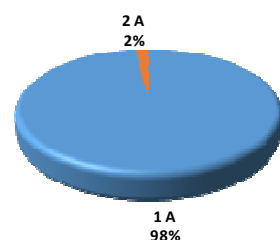
REPARTITION DE L'ENCOURS PAR TYPE DE TAUX

	TAUX FIXE	EURIBOR	LEP
Encours au 31/12/2019	36 088 460,11 €	3 633 715,86 €	828 750,00 €
Pourcentage	89,00%	8,96%	2,04%
Nombre d'emprunts	43	2	1
Taux actuariel	3,27%	0,82%	2,17%
Taux moyen	3,59%	0,66%	2,37%



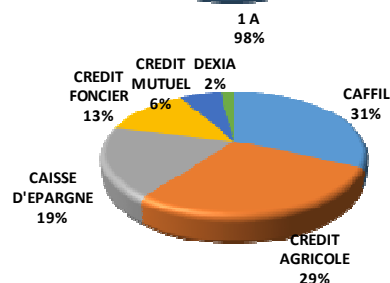
REPARTITION DE L'ENCOURS PAR CLASSE DE RISQUE (Charte Gissler)

	1 A	2 A
Encours au 31/12/2019	39 722 175,97 €	828 750,00 €
Pourcentage	97,96%	2,04%



REPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRETEUR

	Encours au 31/12/19	Pourcentage
CAFFIL	12 807 007,40 €	31,58%
CREDIT AGRICOLE	11 640 064,41 €	28,70%
CAISSE D'EPARGNE	7 536 130,46 €	18,58%
CREDIT FONCIER	5 225 927,89 €	12,89%
CREDIT MUTUEL	2 513 045,81 €	6,20%
DEXIA	828 750,00 €	2,04%



L'encours prévisionnel au 31/12/2019 s'établit à 40.551 K€ et poursuit sa décroissance. Il présente un taux actuariel global de 3,03%, une durée de 5 ans et 8 mois et une durée de vie moyenne de 6 ans et 6 mois. L'encours est à 89% en taux fixe et à 100% en classe A.

Il n'est pas prévu de recours à l'emprunt sur les 6 prochaines années sur le budget principal de la ville. Toutefois, la commune ne s'interdit pas de tirer parti des opportunités offertes par les marchés financiers et bancaires et du contexte de taux, en procédant à des opérations de gestion active de son encours, y compris par le recours à des instruments financiers de couverture (swaps, caps...).

V - Budget annexe des Parcs et stationnement

A – Analyse rétrospective 2013-2018 et estimations 2019

FONCTIONNEMENT		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
DEPENSES		1 387 468	1 409 590	1 658 709	2 080 989	1 824 501	2 152 378
<i>Réelles</i>		1 223 143	1 242 138	1 460 938	1 869 675	1 602 951	1 603 014
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	470 267	513 691	459 089	447 827	474 821	750 000
012	CHARGES DE PERSONNEL	339 968	350 797	361 233	376 281	396 361	410 000
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	3 357	565	37	2
66	CHARGES FINANCIERES	409 817	376 891	386 294	299 745	287 866	270 865
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 091	760	965	1 307	12 808	466
68	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0	0	250 000	270 595	250 000	0
69	IS	0	0	0	473 354	181 058	171 681
Ordre		164 325	167 451	197 771	211 315	221 550	549 364
023	VIREMENT ENTRE SECTIONS	0	0	0	0	0	0
042	AMORTISSEMENTS	164 325	167 451	197 771	211 315	221 550	549 364

RECETTES		2 271 479	2 522 673	2 971 509	3 424 323	2 862 743	3 700 820
<i>Réelles</i>		2 254 922	2 506 116	2 898 950	3 407 766	2 846 186	3 684 375
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	103 916	0	45 780	848 315	279 533	1 038 242
<i>Réelles hors report</i>		2 151 006	2 506 116	2 853 170	2 559 451	2 566 653	2 646 133
013	ATTENUATION DE CHARGES	0	733	1 939	0	66 870	63 633
70	VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	2 140 007	2 490 938	2 833 837	2 499 313	2 349 980	2 375 729
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0	0	0	0	2
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 999	14 445	17 394	60 138	44 648	16 769
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDG	0	0	0	0	105 155	190 000
Ordre		16 557	16 557	72 560	16 557	16 557	16 445
042	AMORTISSEMENTS	16 557	16 557	72 560	16 557	16 557	16 445

INVESTISSEMENT		CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
DEPENSES		1 782 853	1 201 040	3 174 397	1 319 982	2 532 304	1 921 196
<i>Réelles</i>		1 761 858	1 180 300	2 970 752	1 254 222	2 491 430	1 888 777
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	155 672	45 395	0	0	161 612
<i>Réelles hors report</i>		1 761 858	1 024 628	2 925 357	1 254 222	2 491 430	1 727 165
16	EMPRUNTS ET DETTE	613 964	663 225	2 461 734	653 738	703 034	720 734
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 658	14 332	34 916	41 910	2 654	21 649
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 798	306 014	281 269	103 490	201 087	322 237
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 079 438	41 056	147 438	455 084	1 584 655	662 545
<i>Pour information : RAR</i>		137 345	164 058	201 279	959 336	116 143	0
Opérations patrimoniales		4 439	4 183	131 085	49 202	24 316	15 974
041	Opérations patrimoniales	4 439	4 183	131 085	49 202	24 316	15 974
Ordre		16 557	16 557	72 560	16 557	16 557	16 445
040	AMORTISSEMENTS	16 557	16 557	72 560	16 557	16 557	16 445

RECETTES		1 627 181	1 155 645	3 902 912	2 315 517	2 370 692	1 372 270
<i>Réelles</i>		1 458 417	984 011	3 574 056	2 055 000	2 124 826	806 932
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	280 464	0	0	728 515	995 535	0
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITAL	729 740	884 011	1 067 303	464 485	1 063 801	0
<i>Réelles hors report</i>		448 213	100 000	2 506 753	862 000	65 490	806 932
13	SUBVENTIONS RECUES	0	0	0	0	0	286 659
16	EMPRUNTS ET DETTE	448 213	100 000	2 506 753	862 000	0	1 771
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0	0	65 490	518 502
<i>Pour information : RAR</i>		0	0	0	0	286 659	0
Opérations patrimoniales		4 439	4 183	131 085	49 202	24 316	15 974
041	Opérations patrimoniales	4 439	4 183	131 085	49 202	24 316	15 974
Ordre		164 325	167 451	197 771	211 315	221 550	549 364
021	VIREMENT ENTRE SECTIONS	0	0	0	0	0	0
040	AMORTISSEMENTS	164 325	167 451	197 771	211 315	221 550	549 364

Résultats et fonds de roulement (FDR)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
Résultat de fonctionnement	884 011	1 113 083	1 312 800	1 343 334	1 038 242	1 548 442
Reports n-1	103 916	0	45 780	848 315	279 533	1 038 242
Exécution n	780 095	1 113 083	1 267 020	495 019	758 709	510 200
Résultat d'investissement	-155 672	-45 395	728 515	995 535	-161 612	-548 926
Reports n-1	280 464	-155 672	-45 395	728 515	995 535	-161 612
Exécution n	-436 137	110 277	773 910	267 021	-1 157 147	-387 314
Résultat global	728 338	1 067 688	2 041 315	2 338 869	876 631	999 517
Solde des RAR	-137 345	-164 058	-201 279	-959 336	170 516	0
Résultat global après prise en compte des RAR	590 994	903 630	1 840 036	1 379 533	1 047 147	999 517
Variation du FDR (=solde mvts réels hors report)	-385 782	339 350	973 627	297 554	-1 462 239	122 886
Reports (=FDR n-1)	1 114 120	728 338	1 067 688	2 041 315	2 338 869	876 631
Fonds de roulement (=résultat hors RAR)	728 338	1 067 688	2 041 315	2 338 869	876 631	999 517

Il ressort de l'analyse des **dépenses de fonctionnement** que la commune a maintenu depuis 2014 un niveau de dépenses courantes (entretien, maintenance, réparations...) relativement stable, autour de 500 K€ par an. Les augmentations attendues pour 2019 et programmées en 2020 correspondent à la mise en œuvre progressive d'un programme de gros entretien (remise en peinture de tous les parcs couverts), financé par la reprise des provisions, qui ont justement été constituées dans ce cadre entre 2016 et 2018.

Par ailleurs, la commune a accompagné la création de nouveaux parcs de stationnement (Leclerc, tunnel de jonction Picotières, stade des Picotières, nouvelle aire « festivités » de l'Esplanade), la mise en œuvre d'une qualité de service et d'équipements répondant aux souhaits des usagers (lecture de plaque, jalonnement dynamique...), et le développement des futurs projets (Agora, Carbone, Portissol) en y consacrant depuis 2014 des moyens humains en constante augmentation. Pour 2020, il est prévu la poursuite de cette tendance. L'assujettissement à l'IS de ce budget depuis 2016 (effet doublé sur l'exercice 2017) est maintenu pour 2020, tandis que les charges financières continuent leur décroissance à la faveur de la poursuite de la décroissance de l'encours.

En ce qui concerne les **recettes de fonctionnement**, après l'ouverture du parc Leclerc en 2014, une période de relative instabilité s'est ouverte au moment de l'instauration de la loi Hamon, de l'adaptation qui en a suivi pour le maintien de la 1^{ère} heure non payante, puis de l'intégration des horodateurs au budget principal ainsi que de la baisse tarifaire intervenues en 2017. Cette période a laissé place à une stabilisation des recettes, et même en croissance régulière sur le périmètre des parcs de stationnements actuels, en particulier grâce aux abonnements. Comme chaque année, des modifications de comportement des usagers, de la fréquentation touristique, ou l'indisponibilité ponctuelle de places de stationnement sont susceptibles d'altérer la prévision. Néanmoins, la prospective est établie à isopérimètre, et sera revue le cas échéant en fonction des situations, le moment venu.

Niveaux d'épargne et autofinancement	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
Recettes de fonctionnement courant	2 140 007	2 491 671	2 835 776	2 499 313	2 522 005	2 629 364
Dépenses de fonctionnement courant	810 235	864 488	1 073 679	1 568 623	1 302 276	1 331 683
Epargne de gestion	1 329 771	1 627 183	1 762 097	930 690	1 219 729	1 297 681
Résultats financiers	-409 817	-376 891	-386 294	-299 745	-287 866	-270 865
Résultats exceptionnels	7 908	13 686	16 429	58 831	31 839	16 304
Epargne brute	927 863	1 263 978	1 392 231	689 777	963 702	1 043 120
<i>Taux d'épargne brute (ép brute / RRF)</i>	<i>43,1%</i>	<i>50,4%</i>	<i>48,8%</i>	<i>27,0%</i>	<i>37,5%</i>	<i>39,4%</i>
Remboursement courant capital dette	613 964	663 225	594 984	653 738	703 034	720 734
Epargne nette	313 899	600 753	797 247	36 039	260 668	322 386
Dépenses réelles d'investissement	1 147 894	361 403	463 623	600 484	1 788 396	1 006 431
Recettes réelles d'investissement	0	0	0	0	65 490	806 932
Besoin de financement	1 147 894	361 403	463 623	600 484	1 722 907	199 500
Mobilisation épargne nette	313 899	600 753	797 247	36 039	260 668	322 386
Emprunts nouveaux	448 213	100 000	640 003	862 000	0	0
Mobilisation du fonds de roulement	385 782	-339 350	-973 627	-297 554	1 462 239	-122 886
Dettes au 31.12	9 482 810	8 919 585	8 964 603	9 172 866	8 469 831	7 749 098
<i>Capacité de désendettement</i>	<i>10,2</i>	<i>7,1</i>	<i>6,4</i>	<i>13,3</i>	<i>8,8</i>	<i>7,4</i>

Les investissements des deux dernières années ont pu être autofinancés **sans recours à l'emprunt**, avec une amélioration de la capacité de désendettement passant à 7,4 ans, et des résultats 2019 estimés à environ 1 M€.

B – Budget prévisionnel 2020

FONCTIONNEMENT		BP 2020	INVESTISSEMENT		BP 2020
DEPENSES		2 848 945	DEPENSES		1 435 625
<i>Réelles</i>		1 975 867	<i>Réelles</i>		1 419 180
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 045 000	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0
012	CHARGES DE PERSONNEL	440 000	Réelles hors report		1 419 180
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	1 020	16	EMPRUNTS ET DETTE	739 180
66	CHARGES FINANCIERES	247 847	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	448 000
68	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	200 000
69	IS	240 000	Opérations patrimoniales		0
Ordre		873 078	041	Opérations patrimoniales	0
023	VIREMENT ENTRE SECTIONS	412 351	Ordre		16 445
042	AMORTISSEMENTS	460 727	040	AMORTISSEMENTS	16 445
RECETTES		2 848 945	RECETTES		1 435 625
<i>Réelles</i>		2 832 500	<i>Réelles</i>		562 547
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0
Réelles hors report		2 832 500	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITAL	0
013	ATTENUATION DE CHARGES	0	Réelles hors report		562 547
70	VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	2 372 500	13	SUBVENTIONS RECUES	0
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	16	EMPRUNTS ET DETTE	562 547
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDG	460 000	Opérations patrimoniales		0
Ordre		16 445	041	Opérations patrimoniales	0
042	AMORTISSEMENTS	16 445	Ordre		873 078
			021	VIREMENT ENTRE SECTIONS	412 351
			040	AMORTISSEMENTS	460 727

C – Hypothèses retenues pour l'année 2020

FONCTIONNEMENT		BP 2019	BP 2020	Evol°
DEPENSES		2 816 558	2 848 945	1,15%
<i>Réelles</i>		1 905 758	1 975 867	3,68%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	885 893	1 045 000	17,96%
012	CHARGES DE PERSONNEL	450 000	440 000	-2,22%
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000	1 020	2,00%
66	CHARGES FINANCIERES	270 865	247 847	-8,50%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000	2 000	0,00%
68	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0	0	0,00%
69	IS	296 000	240 000	-18,92%
Ordre		910 800	873 078	-4,14%
023	VIREMENT ENTRE SECTIONS	663 105	412 351	-37,82%
042	AMORTISSEMENTS	247 695	460 727	86,01%
RECETTES		2 816 558	2 848 945	1,15%
<i>Réelles</i>		2 800 000	2 832 500	1,16%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0	0	0,00%
Réelles hors report		2 800 000	2 832 500	1,16%
013	ATTENUATION DE CHARGES	0	0	0,00%
70	VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	2 500 000	2 372 500	-5,10%
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0,00%
78	REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDG	300 000	460 000	53,33%
Ordre		16 558	16 445	-0,68%
042	AMORTISSEMENTS	16 558	16 445	-0,68%

La section de fonctionnement est proposée au vote en hausse de 1,15% par rapport au budget primitif 2019, établi lui aussi sans reprise des résultats antérieurs donc à périmètre constant.

Il est notamment prévu une hausse de 3,68% des dépenses réelles. Cela dit, l'augmentation représente 70 K€, alors que la programmation des travaux de gros entretien repose sur l'inscription en 2020 de 460 K€ de crédits contre 300 K€ en 2019 (financés par une reprise sur la provision constituée). Il s'agit donc en réalité plutôt d'une légère baisse après retraitement, d'autant que le désendettement de ce budget (avant les nouvelles réalisations) explique la baisse des charges financières.

Il est prévu par ailleurs une hausse de 1,16% des recettes réelles. Là encore, c'est la reprise des provisions qui explique cette hausse. Les seules recettes prévisionnelles des parcs sont établies en baisse de 5% par prudence compte tenu de l'aléa.

Plan pluriannuel d'investissement (PPI)

	2020	2021	2022	2023
Mise aux normes PMR Arn. & Pico.	30 000 €			
Utilisation caution bancaire Lecl.	43 000 €			
Contrôle d'accès sanitaires	50 000 €			
Bornes entrées et caisses Espl. & Pico.	230 000 €			
Bornes Arnaldi	15 000 €			
Travaux voirie Espl. abords Base Nautique	50 000 €			
Am. pays. Espl. Abords Base Nautique	30 000 €			
Ouverture P3 Schuman - ventilation	200 000 €			
Parc Leclerc-Picotières-extens° Agora (Schuman)		1 460 000 €		
Aménagement Parking Carbone			1 000 000 €	
Aménagement Parking Portissol			500 000 €	
Enveloppe divers	32 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
TOTAL	680 000 €	1 610 000 €	1 650 000 €	150 000 €

La mise à jour du plan pluriannuel pour les 4 prochaines années concerne divers aménagements de parcs, existants ou futurs. Ils seront financés pour partie par reprise des résultats, de l'épargne et par emprunt, étant donné qu'il s'agit d'investissements de long terme.

INVESTISSEMENT

	BP 2019	BP 2020	Evol°
DEPENSES	1 410 800	1 435 625	1,76%
<i>Réelles</i>	1 394 242	1 419 180	1,79%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0,00%
Réelles hors report	1 394 242	1 419 180	1,79%
16 EMPRUNTS ET DETTE	720 734	739 180	2,56%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000	32 000	220,00%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	463 508	448 000	-3,35%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	200 000	200 000	0,00%
Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
041 Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
Ordre	16 558	16 445	-0,68%
040 AMORTISSEMENTS	16 558	16 445	-0,68%
RECETTES	1 410 800	1 435 625	1,76%
<i>Réelles</i>	500 000	562 547	12,51%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0,00%
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITAL	0	0	0,00%
Réelles hors report	500 000	562 547	12,51%
13 SUBVENTIONS RECUES	0	0	0,00%
16 EMPRUNTS ET DETTE	500 000	562 547	12,51%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0,00%
Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
041 Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
Ordre	910 800	873 078	-4,14%
021 VIREMENT ENTRE SECTIONS	663 105	412 351	-37,82%
040 AMORTISSEMENTS	247 695	460 727	86,01%

Les dépenses réelles d'investissement sont proposées en hausse de 1,79% à 1.419 K€. Elles se composent des 680 K€ d'investissements 2020 prévus au PPI ci-dessus, ainsi que la poursuite de l'amortissement annuel normal des anciens emprunts, pour 739 K€.

Financement des investissements

Il résulte de tout ce qui précède une épargne brute, ou **capacité d'autofinancement** (CAF) prévisionnelle d'environ 857 K€ en 2020, soit 30,2% des recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles. Ce montant correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, permettant :

- de rembourser en premier lieu l'annuité en capital de la dette (739 K€),
- puis d'être consacrée pour son solde (117 K€) au financement des nouveaux investissements.

Le besoin de financement prévu au BP 2020 étant de 680 K€, il est prévu de recourir à l'emprunt pour la différence, soit 563 K€.

Comme précisé ci-avant, aucune mobilisation du fonds de roulement, c'est-à-dire des résultats antérieurs, n'est intégrée à ce BP 2020 pour le financement des investissements, puisque son vote intervient avant la clôture des comptes 2019. Ainsi, il pourrait finalement ne pas être souscrit à l'emprunt, de la même manière qu'en 2019.

Niveaux d'épargne et autofinancement	BP 2020
Recettes de fonctionnement courant	2 832 500
Dépenses de fonctionnement courant	1 726 020
Epargne de gestion	1 106 480
Résultats financiers	-247 847
Résultats exceptionnels	-2 000
Epargne brute	856 633
<i>Taux d'épargne brute (ép brute / RRF)</i>	<i>30,2%</i>
Remboursement courant capital dette	739 180
Epargne nette	117 453
Dépenses réelles d'investissement	680 000
Recettes réelles d'investissement	0
Besoin de financement	680 000
Mobilisation épargne nette	117 453
Emprunts nouveaux	562 547
Mobilisation du fonds de roulement	
Dette au 31.12	7 572 465
<i>Capacité de désendettement</i>	<i>8,8</i>

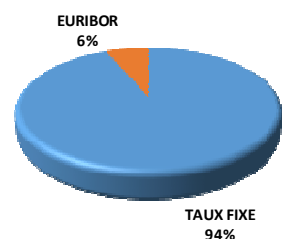
La **capacité de désendettement** s'établit de manière prévisionnelle à 8,8 ans en 2020 pour le budget des Parcs.

Emprunts

Encours au 31/12/2019	7 749 097,88 €
Durée de vie moyenne	6 ans 1 mois
Duration	5 ans 5 mois
Nombre d'emprunts	19
Taux actuariel	3,34%
Taux moyen	3,29%

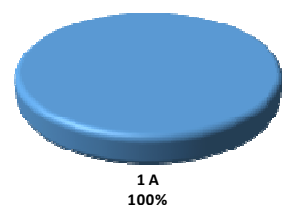
REPARTITION DE L'ENCOURS PAR TYPE DE TAUX

	TAUX FIXE	EURIBOR
Encours au 31/12/2019	7 252 697,88 €	496 400,00 €
Pourcentage	93,59%	6,41%
Nombre d'emprunts	18	1
Taux actuariel	3,49%	1,17%
Taux moyen	3,45%	0,89%



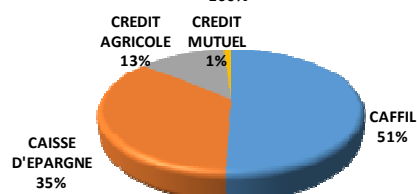
REPARTITION DE L'ENCOURS PAR CLASSE DE RISQUE (Charte Gissler)

	1 A
Encours au 31/12/2019	7 749 097,88 €
Pourcentage	100,00%



REPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRETEUR

	Encours au 31/12/19	Pourcentage
CAFFIL	3 915 138,45 €	50,52%
CAISSE D'EPARGNE	2 743 825,06 €	35,41%
CREDIT AGRICOLE	1 008 312,61 €	13,01%
CREDIT MUTUEL	81 821,76 €	1,06%



L'encours prévisionnel au 31/12/2019 s'établit à 7.749 K€ et poursuit sa décroissance. Il présente un taux actuariel global de 4,56%, une durée de 5 ans et 5 mois et une durée de vie moyenne de 6 ans et 1 mois.

VI - Budget annexe des Ports

A – Analyse rétrospective 2013-2018 et estimations 2019

FONCTIONNEMENT	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
DEPENSES	1 137 930	1 171 826	1 535 343	2 169 041	2 160 259	1 985 961
Réelles	1 023 002	1 057 406	1 407 001	1 931 776	1 912 438	1 723 463
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0	0	0	266 058	0	0
Réelles hors report	1 023 002	1 057 406	1 407 001	1 665 718	1 912 438	1 723 463
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	518 604	508 769	837 366	852 313	1 244 281	1 117 645
012 CHARGES DE PERSONNEL	400 933	427 605	429 383	465 272	494 587	499 000
65 CHARGES DE GESTION COURANTE	0	17 541	16 737	64 978	65 131	1
66 CHARGES FINANCIERES	46 824	43 313	67 160	66 694	68 997	74 096
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	56 641	60 179	56 355	171 734	39 442	32 720
68 PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0	0	0	44 727	0	0
69 IS	0	0	0	0	0	0
Ordre	114 929	114 420	128 343	237 266	247 821	262 499
023 VIREMENT ENTRE SECTIONS	0	0	0	0	0	0
042 AMORTISSEMENTS	114 929	114 420	128 343	237 266	247 821	262 499
RECETTES	1 258 295	2 531 410	1 269 285	3 315 925	5 237 174	5 081 618
Réelles	1 257 870	2 530 737	1 268 613	2 480 087	5 160 720	5 005 164
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	96 130	120 364	0	0	56 000	1 776 914
Réelles hors report	1 161 740	2 410 373	1 268 613	2 480 087	5 104 720	3 228 249
013 ATTENUATION DE CHARGES	0	0	0	463	0	496
70 VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	1 160 106	2 405 906	1 265 765	2 463 507	5 082 742	3 216 606
75 PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0	0	0	0	1
76 PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	0	0	7 146
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 634	4 466	2 847	16 117	20 490	4 000
78 REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDG	0	0	0	0	1 487	0
Ordre	425	673	673	835 837	76 454	76 454
042 AMORTISSEMENTS	425	673	673	835 837	76 454	76 454

INVESTISSEMENT	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
DEPENSES	154 451	1 571 035	5 040 145	3 369 144	4 773 796	6 676 450
Réelles	154 026	1 340 668	4 897 383	2 504 310	4 584 178	6 426 188
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	320 543	0	0	0
Réelles hors report	154 026	1 340 668	4 576 839	2 504 310	4 584 178	6 426 188
16 EMPRUNTS ET DETTE	56 167	58 879	1 561 723	64 704	2 950 271	1 246 310
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60 525	202 111	125 955	112 210	85 423	186 640
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 234	133 097	371 954	125 037	137 503	61 875
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	8 100	946 581	2 517 207	2 202 359	1 410 980	4 931 363
Pour information : RAR	256 093	3 254 748	2 494 871	3 307 025	3 165 708	0
AP/CP 19000004 Txv portuaires 2è phase						0
AP/CP 19000005 Txv portuaires 3è phase						0
AP/CP 20000001 Txv portuaires 4è phase						
Opérations patrimoniales	0	229 695	142 090	28 997	113 165	173 808
041 Opérations patrimoniales	0	229 695	142 090	28 997	113 165	173 808
Ordre	425	673	673	835 837	76 454	76 454
040 AMORTISSEMENTS	425	673	673	835 837	76 454	76 454
RECETTES	1 019 316	1 250 492	8 560 458	3 797 075	5 935 709	6 492 057
Réelles	904 387	906 377	8 290 025	3 530 812	5 574 723	6 055 751
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	601 600	864 865	0	3 520 312	427 931	1 161 913
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITA	300 309	0	1 359 583	0	1 090 883	1 300 000
RRI hors reports	2 478	41 513	6 930 442	10 500	4 055 910	3 593 838
13 SUBVENTIONS RECUES	2 478	21 642	1 363 587	10 500	1 455 910	617 934
16 EMPRUNTS ET DETTE	0	0	5 500 000	0	2 600 000	2 911 267
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0	19 870	66 855	0	0	64 637
Pour information : RAR	0	1 877 339	0	2 600 000	3 382 443	0
Opérations patrimoniales	0	229 695	142 090	28 997	113 165	173 808
0 041 Opérations patrimoniales	0	229 695	142 090	28 997	113 165	173 808
Ordre	114 929	114 420	128 343	237 266	247 821	262 499
021 VIREMENT ENTRE SECTIONS	0	0	0	0	0	0
040 AMORTISSEMENTS	114 929	114 420	128 343	237 266	247 821	262 499

Résultats et fonds de roulement (FDR)	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
Résultat de fonctionnement	120 364	1 359 583	-266 058	1 146 883	3 076 914	3 095 656
Reports n-1	96 130	120 364	0	-266 058	56 000	1 776 914
Exécution n	24 234	1 239 219	-266 058	1 412 941	3 020 914	1 318 742
Résultat d'investissement	864 865	-320 543	3 520 312	427 931	1 161 913	-184 393
Reports n-1	601 600	864 865	-320 543	3 520 312	427 931	1 161 913
Exécution n	263 265	-1 185 408	3 840 855	-3 092 382	733 982	-1 346 305
Résultat global	985 229	1 039 040	3 254 254	1 574 814	4 238 827	2 911 264
Solde des RAR	-256 093	-1 377 409	-2 494 871	-707 025	216 735	0
Résultat global après prise en compte des RAR	729 137	-338 369	759 383	867 789	4 455 562	2 911 264
Variation du FDR (=solde mvts réels hors report)	-12 810	53 811	2 215 214	-1 679 440	2 664 014	-1 327 564
Reports (=FDR n-1)	998 039	985 229	1 039 040	3 254 254	1 574 814	4 238 827
Fonds de roulement (=résultat hors RAR)	985 229	1 039 040	3 254 254	1 574 814	4 238 827	2 911 264

L'une des principales caractéristiques de ce budget annexe pour ce mandat a consisté en la première phase de réalisation d'un **ambitieux programme de travaux portuaires** dans le cadre du label Port Propre (station d'avitaillement, aire de carénage, digue du phare, pontons, débourbeurs...) faisant l'objet d'un arrêté préfectoral de 2014 délivré après enquête publique, financé par la vente de garanties d'usage (GU).

Les **dépenses réelles de fonctionnement** ont cru significativement, notamment en ressources humaines pour accompagner la mise en œuvre de ce programme, ainsi qu'en charges générales pour l'entretien des premiers équipements construits, mais essentiellement en raison de l'assujettissement aux impositions foncières à compter de 2015 (effet doublé sur l'exercice 2016), et du fait de l'explosion des volumes de carburant achetés dans le cadre de la nouvelle station d'avitaillement, postes qui se compensent en recettes.

Ponctuellement, d'autres aléas sont venus impacter les dépenses de fonctionnement, comme le paiement d'indemnités sur les marchés de travaux mis en œuvre, ou l'admission en créances éteintes de titres impayés accumulés au fil du temps par les exploitants successifs du chantier naval des Baux.

Les **recettes de fonctionnement** sont portées depuis 2015 par les ventes de garanties d'usage, malgré une comptabilisation en recettes d'investissement sur la seule année 2016.

Compte tenu des conditions particulières du mode de financement des principaux investissements, et de la décorrélation entre l'encaissement des recettes et les engagements de dépenses, la commune a eu partiellement recours à des crédits relais depuis 2015 pour des raisons budgétaires.

Pour y pallier en partie, il a été décidé de mettre en place, à compter de 2019, des AP/CP pour les travaux et opérations non encore engagés. En 2019, le transfert des débourbeurs sont venus minorer le besoin de financement du budget des Ports, la compétence associée à la GEMAPI ayant été transférée à la CASSB et par voie de conséquence l'actif et la quote-part du crédit relais correspondante (passée en phase d'amortissement).

Enfin, les aléas de chantier ont fait que certaines réalisations ont pris du retard (ex : comptoir culturel maritime), alors que certaines subventions ont déjà été perçues ou engagées dès 2018 pour des opérations non encore débutées (ex : coffre d'amarrage, réhabilitation des quais Wilson et Esménard), ce qui explique une estimation de résultats 2019 d'environ 3 M€.

Niveaux d'épargne et autofinancement	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019
Recettes de fonctionnement courant	1 160 106	2 405 906	1 265 765	2 463 970	5 084 230	3 217 103
Dépenses de fonctionnement courant	919 537	953 914	1 283 486	1 427 290	1 803 999	1 616 646
Epargne de gestion	240 569	1 451 992	-17 720	1 036 680	3 280 230	1 600 457
Résultats financiers	-46 824	-43 313	-67 160	-66 694	-68 997	-66 950
Résultats exceptionnels	-55 007	-55 712	-53 508	-155 617	-18 952	-28 720
Epargne brute	138 738	1 352 966	-138 388	814 370	3 192 282	1 504 787
Taux d'épargne brute (ép brute / RRF)	11,9%	56,1%	-10,9%	32,8%	62,5%	46,6%
Remboursement courant capital dette	56 167	58 879	1 561 723	64 704	2 950 271	1 246 310
Epargne nette	82 571	1 294 087	-1 700 111	749 666	242 011	258 477
Dépenses réelles d'investissement	97 859	1 281 788	3 015 117	2 439 606	1 633 907	5 179 878
Recettes réelles d'investissement	2 478	41 513	1 430 442	10 500	1 455 910	682 571
Besoin de financement	95 381	1 240 276	1 584 675	2 429 106	177 997	4 497 307
Mobilisation épargne nette	82 571	1 294 087	-1 700 111	749 666	242 011	258 477
Emprunts nouveaux	0	0	5 500 000	0	2 600 000	2 911 267
Mobilisation du fonds de roulement	12 810	-53 811	-2 215 214	1 679 440	-2 664 014	1 327 564
Dette au 31.12	936 179	877 300	4 815 577	4 750 873	7 283 045	3 211 941
Capacité de désendettement	6,7	0,6	ns	5,8	2,3	2,1

B – Budget prévisionnel 2020

FONCTIONNEMENT		BP 2020	INVESTISSEMENT		BP 2020
DEPENSES		4 780 703	DEPENSES		7 086 294
Réelles		2 012 543	Réelles		7 009 838
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		0	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		0
Réelles hors report		2 012 543	Réelles hors report		7 009 838
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 360 000	16 EMPRUNTS ET DETTE		2 674 538
012 CHARGES DE PERSONNEL		533 000	20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		25 000
65 CHARGES DE GESTION COURANTE		3 520	21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES		265 000
66 CHARGES FINANCIERES		58 023	23 IMMOBILISATIONS EN COURS		489 300
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES		58 000	AP/CP 19000004 Txv portuaires 2è phase		1 056 000
68 PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES		0	AP/CP 19000005 Txv portuaires 3è phase		2 500 000
69 IS		0	AP/CP 20000001 Txv portuaires 4è phase		0
Ordre		2 768 160	Opérations patrimoniales		0
023 VIREMENT ENTRE SECTIONS		2 450 288	041 Opérations patrimoniales		0
042 AMORTISSEMENTS		317 872	Ordre		76 456
			040 AMORTISSEMENTS		76 456
RECETTES		4 780 703	RECETTES		7 086 294
Réelles		4 704 247	Réelles		4 318 134
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		0	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		0
Réelles hors report		4 704 247	1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITAL		0
013 ATTENUATION DE CHARGES		0	RRI hors reports		4 318 134
70 VENTES, PRODUITS DU DOMAINE		4 704 227	13 SUBVENTIONS RECUES		318 134
75 PRODUITS DE GESTION COURANTE		20	16 EMPRUNTS ET DETTE		4 000 000
76 PRODUITS FINANCIERS		0	23 IMMOBILISATIONS EN COURS		0
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		0	Opérations patrimoniales		0
78 REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDG		0	0 041 Opérations patrimoniales		0
Ordre		76 456	Ordre		2 768 160
042 AMORTISSEMENTS		76 456	021 VIREMENT ENTRE SECTIONS		2 450 288
			040 AMORTISSEMENTS		317 872

C – Hypothèses retenues pour l'année 2020

FONCTIONNEMENT	BP 2019	BP 2020	Evol°
DEPENSES	4 888 456	4 780 703	-2,20%
Réelles	2 000 179	2 012 543	0,62%
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0	0	0,00%
Réelles hors report	2 000 179	2 012 543	0,62%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 346 667	1 360 000	0,99%
012 CHARGES DE PERSONNEL	500 000	533 000	6,60%
65 CHARGES DE GESTION COURANTE	3 500	3 520	0,57%
66 CHARGES FINANCIERES	98 012	58 023	-40,80%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000	58 000	16,00%
68 PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0	0	0,00%
69 IS	2 000	0	-100,00%
Ordre	2 888 277	2 768 160	-4,16%
023 VIREMENT ENTRE SECTIONS	2 634 101	2 450 288	-6,98%
042 AMORTISSEMENTS	254 176	317 872	25,06%
RECETTES	2 495 842	4 780 703	91,55%
Réelles	4 812 000	4 704 247	-2,24%
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0	0	0,00%
Réelles hors report	4 812 000	4 704 247	-2,24%
013 ATTENUATION DE CHARGES	0	0	0,00%
70 VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	4 812 000	4 704 227	-2,24%
75 PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	20	0,00%
76 PRODUITS FINANCIERS	0	0	0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0,00%
78 REPRISES SUR PROVISIONS SEMI-BUDG	0	0	0,00%
Ordre	76 456	76 456	0,00%
042 AMORTISSEMENTS	76 456	76 456	0,00%

La section de fonctionnement est proposée au vote en baisse de 2,20% par rapport au budget primitif 2019, établi lui aussi sans reprise des résultats antérieurs donc à périmètre constant.

Il est prévu une légère hausse (0,62%) des dépenses réelles. Dans le détail, les charges générales sont proposées en hausse de 0,99%, et les charges de personnel sont anticipées en hausse, notamment du fait de la mobilisation des personnels chargés de la poursuite de la réalisation du programme. La redevance attendue par l'Etat pour la construction du coffre d'amarrage n'est pas prévue à ce stade, puisque ni son montant ni ses modalités de versement ne sont connus à ce jour. En revanche, il est prévu les crédits nécessaires pour le rachat de 2 garanties d'usage 1994.

De même, les charges financières sont prévues en baisse, puisqu'au BP 2019 était considéré le remboursement de l'annuité complète de l'emprunt finançant les déboucheurs dans l'attente des nouveaux statuts de la CASSB (arrêté préfectoral pris le 11 juin 2019), mais elles intègrent tout de même une prévision de recours à un emprunt relais en cours d'année, puisqu'à partir du 1^{er} janvier 2020, la trésorerie du budget des Ports sera différenciée de celle de la commune.

Il est prévu par ailleurs une baisse des recettes réelles (-2,24%). Dans le détail, les postes de ventes de carburant et de prestations refacturées restent stables par rapport à la prévision 2019, les recettes de locations sont attendues en hausse de 2,5% conformément à l'augmentation anticipée proposée en conseil portuaire, et le solde est constitué des ventes de garanties d'usage (proposé à 3162 K€ contre 3300 K€ au BP 2019).

L'année 2020 devrait marquer la fin de la 1^{ère} phase du programme de travaux portuaires. Les éléments de prospective devraient alors être mieux maîtrisés, notamment en termes de traitements et retraitements comptables, impacts fiscaux, recalibrage des places, et réactualisation du coût du service rendu. Comme indiqué depuis plusieurs années, la commune travaillera donc en 2020 à la **refonte** et si possible la simplification **des grilles tarifaires** applicables à compter du 1^{er} janvier 2021.

Plan pluriannuel d'investissement (PPI)

	2020	2021	2022	2023
--	------	------	------	------

Hors programme de travaux portuaires

Acquisition potence lève personne PMR	5 000 €			
Tests, fourniture et pose appareils wifi	20 000 €			
Travaux Port de la Gorguette	180 000 €			
Acquisition barque alu		40 000 €		
SOUS-TOTAL	205 000 €	40 000 €	- €	- €

Programme de travaux portuaires

Hors AP/CP

Av 1 MOE Maison des pêcheurs	25 000 €			
Av 3 Marché travaux Pontons	40 000 €			
Av 2 Lot 1 Base Nautique	70 000 €			
Av 1 Lot 2 Base Nautique	22 000 €			
Av 1 Lot 3 Base Nautique	7 000 €			
Av 3 MOE Comptoir Cult. Maritime	30 300 €			
Tx compl. Comptoir Cult. Maritime	200 000 €			
Amén. voirie Comptoir Cult. Maritime	50 000 €			
Amén. paysager Comptoir Cult. Maritime	70 000 €			
Mobilier Comptoir Cult. Maritime	60 000 €			
Traitement fresque Comptoir Cult. Maritime		15 000 €		
SOUS-TOTAL	574 300 €	15 000 €	- €	- €

AP/CP 19.04 - Travaux portuaires 2ème phase

Travaux de constr. Maison des pêcheurs	50 000 €	863 000 €		
Travaux de constr. Réhab° ex-capitainerie	395 000 €			
Travaux de constr. Coffre d'amarrage	496 000 €			
Travaux de constr. Extens° aire carénage	115 000 €	289 000 €		
SOUS-TOTAL	1 056 000 €	1 152 000 €	- €	- €

AP/CP 19.05 - Travaux portuaires 3ème phase

Réhabilitation quais Wilson & Esménard	2 500 000 €	3 000 000 €		
SOUS-TOTAL	2 500 000 €	3 000 000 €	- €	- €

AP/CP 20.01 - Travaux portuaires 4ème phase

Réhabilitation quai De Gaulle		100 000 €	2 800 000 €	3 300 000 €
SOUS-TOTAL	- €	100 000 €	2 800 000 €	3 300 000 €

TOTAL	4 335 300 €	4 307 000 €	2 800 000 €	3 300 000 €
--------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

La mise à jour du plan pluriannuel pour les 4 prochaines années comporte la mise à jour des AP/CP déjà votées, et la distinction en 2 AP/CP distinctes des opérations de réhabilitation des quais, dont la 20.01 qui sera proposée au vote du conseil municipal à l'occasion du vote du BP 2020.

Evidemment, l'affectation des résultats 2019, tout comme l'actualisation des ventes de garanties d'usage effectives, pourra permettre au prochain exécutif de modifier le cadencement des opérations dès 2020 à partir du vote du budget supplémentaire si les projets en sont à un stade plus avancé, ainsi que d'anticiper tout ou partie des investissements prévus en 2021. Les recettes associées à ces travaux sont attendues comme suit :

Recettes

	2020	2021	2022	2023
--	------	------	------	------

SUBV REG Ecole de plongée projet capitainerie	118 134 €			
SUBV AG EAU Solde études coffre d'amarrage		30 000 €		
SUBV AG EAU Travaux coffre d'amarrage		200 000 €		
SUBV REG CRET Construction Base Nautique	200 000 €			
SUBV REG CRET Construction Maison Pêcheurs			280 000 €	
TOTAL	318 134 €	230 000 €	280 000 €	- €

INVESTISSEMENT

	BP 2019	BP 2020	Evol°
DEPENSES	2 888 277	7 086 294	145,35%
Réelles	2 811 821	7 009 838	149,30%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0,00%
Réelles hors report	2 811 821	7 009 838	149,30%
16 EMPRUNTS ET DETTE	1 275 136	2 674 538	109,75%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	80 000	25 000	-68,75%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 000	265 000	5200,00%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 451 685	489 300	-66,29%
AP/CP 19000004 Tvx portuaires 2è phase		1 056 000	0,00%
AP/CP 19000005 Tvx portuaires 3è phase		2 500 000	0,00%
AP/CP 20000001 Tvx portuaires 4è phase		0	0,00%
Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
041 Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
Ordre	76 456	76 456	0,00%
040 AMORTISSEMENTS	76 456	76 456	0,00%

	BP 2019	BP 2020	145,35%
RECETTES	2 888 277	7 086 294	145,35%
Réelles	0	4 318 134	0,00%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0,00%
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITAL	0	0	0,00%
RRI hors reports	0	4 318 134	0,00%
13 SUBVENTIONS RECUES	0	318 134	0,00%
16 EMPRUNTS ET DETTE	0	4 000 000	0,00%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0,00%
Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
0 041 Opérations patrimoniales	0	0	0,00%
Ordre	2 888 277	2 768 160	-4,16%
021 VIREMENT ENTRE SECTIONS	2 634 101	2 450 288	-6,98%
040 AMORTISSEMENTS	254 176	317 872	25,06%

Les dépenses réelles d'investissement sont proposées en hausse de 149%. Elles se composent des 4.335 K€ d'investissements 2020 prévus au PPI ci-dessus, ainsi que la poursuite de l'amortissement annuel normal des anciens emprunts, pour 75 K€ et du dernier crédit relais de 2.600 K€ (échéance janvier 2020). Les recettes réelles tiennent compte des subventions attendues vues précédemment et d'un crédit relais de 4 M€.

Financement des investissements

Il résulte de tout ce qui précède une épargne brute, ou **capacité d'autofinancement** (CAF) prévisionnelle d'environ 2.692 K€ en 2020, soit 57,2% des recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles. Ce montant correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, permettant :

- de rembourser en premier lieu l'annuité en capital de la dette (2.675 K€),
- puis d'être consacrée pour son solde (17 K€) au financement des nouveaux investissements.

Le besoin de financement prévu au BP 2020 étant de 4.017 K€ (4.335 K€ d'investissements, auxquels il convient de déduire les 318 K€ de subventions externes qui constituent des ressources propres), le budget des Ports consacrerait cette épargne nette de 17 K€ et recourrait à l'emprunt pour le solde, soit 4 M€.

Comme précisé ci-avant, aucune mobilisation du fonds de roulement, c'est-à-dire des résultats antérieurs, n'est intégrée à ce BP 2020 pour le financement des investissements, puisque son vote intervient avant la clôture des comptes 2019. Cette faculté sera possible à compter du vote du budget supplémentaire 2020.

Niveaux d'épargne et autofinancement	BP 2020
Recettes de fonctionnement courant	4 704 247
Dépenses de fonctionnement courant	1 896 520
Epargne de gestion	2 807 727
Résultats financiers	-58 023
Résultats exceptionnels	-58 000
Epargne brute	2 691 704
Taux d'épargne brute (ép brute / RRF)	57,2%
Remboursement courant capital dette	2 674 538
Epargne nette	17 166
Dépenses réelles d'investissement	4 335 300
Recettes réelles d'investissement	318 134
Besoin de financement	4 017 166
Mobilisation épargne nette	17 166
Emprunts nouveaux	4 000 000
Mobilisation du fonds de roulement	
Dette au 31.12	4 537 403
Capacité de désendettement	1,7

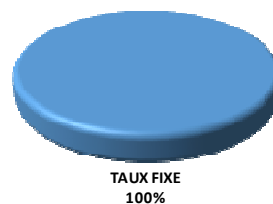
La **capacité de désendettement** s'établit de manière prévisionnelle à 1,7 ans en 2020 pour le budget des Ports, selon les hypothèses retenues. Les garanties d'usage ne sont pas retraitées, puisque les premières ventes et les réalisations qu'elles ont financées font désormais partie intégrante de ce budget pour une part non négligeable.

Emprunts

Encours au 31/12/2019	3 211 940,86 €
Durée de vie moyenne	0 an 9 mois
Duration	0 an 8 mois
Nombre d'emprunts	4
Taux actuariel	1,16%
Taux moyen	1,28%

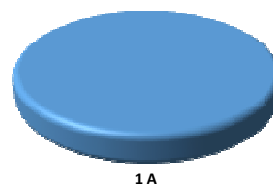
REPARTITION DE L'ENCOURS PAR TYPE DE TAUX

	TAUX FIXE
Encours au 31/12/2019	3 211 940,86 €
Pourcentage	100,00%
Nombre d'emprunts	4
Taux actuariel	1,16%
Taux moyen	1,28%



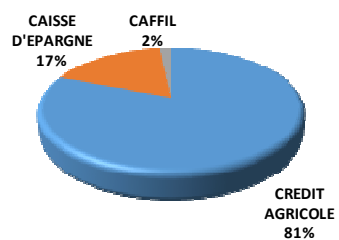
REPARTITION DE L'ENCOURS PAR CLASSE DE RISQUE (Charte Gissler)

	1 A
Encours au 31/12/2019	3 211 940,86 €
Pourcentage	100,00%



REPARTITION DE L'ENCOURS PAR PRETEUR

	Encours au 31/12/19	Pourcentage
CREDIT AGRICOLE	2 600 000,00 €	80,95%
CAISSE D'EPARGNE	558 049,95 €	17,37%
CAFFIL	53 890,91 €	1,68%



L'encours prévisionnel au 31/12/2019 s'établit à 3.212 K€, se décomposant en 612 K€ d'emprunts historiques du budget des Ports, et 2.600 K€ de dernier crédit relis restant à rembourser. L'encours est à 100% à taux fixe.

VII - Budget annexe du Théâtre

A – Analyse rétrospective 2017-2018 et estimations 2019

FONCTIONNEMENT	CA 2017	CA 2018	est 2019
DEPENSES	1 534 915	1 293 916	1 736 068
<i>Réelles</i>	1 508 524	1 263 549	1 701 341
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 258 434	997 964	1 450 000
012 CHARGES DE PERSONNEL	250 091	263 684	250 380
65 CHARGES DE GESTION COURANTE	0	127	1
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	1 774	960
69 IS	0	0	0
Ordre	26 391	30 367	34 727
023 VIREMENT ENTRE SECTIONS	0	0	0
042 AMORTISSEMENTS	26 391	30 367	34 727

RECETTES	1 710 935	1 789 699	1 863 577
<i>Réelles</i>	1 710 935	1 789 299	1 851 486
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0	151 020	489 693
Réelles hors report	1 710 935	1 638 278	1 361 793
70 VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	1 240 935	1 023 633	921 693
74 DOTATIONS	50 000	60 000	60 000
75 PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	0	100
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	420 000	554 645	380 000
Ordre	0	400	12 091
042 AMORTISSEMENTS	0	400	12 091

INVESTISSEMENT	CA 2017	CA 2018	est 2019
DEPENSES	80 906	118 433	42 017
<i>Réelles</i>	80 906	117 313	20 425
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	50 515	0
Réelles hors report	80 906	66 798	20 425
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	720	9 501	9 749
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 088	57 297	10 676
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	72 098	0	0
Pour information : RAR	0	17 855	17 967
Opérations patrimoniales	0	720	9 501
041 Opérations patrimoniales	0	720	9 501
Ordre	0	400	12 091
040 AMORTISSEMENTS	0	400	12 091

RECETTES	30 391	141 468	50 318
REELLES	4 000	110 381	6 090
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITAL	0	25 000	6 090
Réelles hors report	4 000	85 381	0
13 SUBVENTIONS RECUES	4 000	85 381	0
Pour information : RAR	0	0	0
Opérations patrimoniales	0	720	9 501
041 Opérations patrimoniales	0	720	9 501
Ordre	26 391	30 367	34 727
021 VIREMENT ENTRE SECTIONS	0	0	0
040 AMORTISSEMENTS	26 391	30 367	34 727

Résultats et fonds de roulement (FDR)	CA 2017	CA 2018	est 2019
Résultat de fonctionnement	176 020	495 783	127 509
Reports n-1	0	151 020	489 693
Exécution n	176 020	344 763	-362 184
Résultat d'investissement	-50 515	23 035	8 300
Reports n-1	0	-50 515	0
Exécution n	-50 515	73 550	8 300
Résultat global	125 505	518 818	135 810
Solde des RAR	0	-17 855	-17 967
Résultat global après prise en compte des RAR	125 505	500 963	117 842
Variation du FDR (=solde mvts réels hors report)	125 505	393 313	-359 973
Reports (=FDR n-1)	0	125 505	518 818
Fonds de roulement (=résultat hors RAR)	125 505	518 818	135 810

L'analyse porte sur une période réduite (création en 2017) et est marquée par les tentatives de pratiquer la procédure des produits constatés d'avance en matière de billetterie, qui été prête et aurait pu être comptabilisée dès 2018 avec l'accord du percepteur. L'estimation 2019 en tient compte, avec une estimation de résultat de 135 K€, correspondant peu ou prou à l'excédent sur lesspectacles depuis 3 ans.

Ainsi, le financement des investissements réalisés par le Théâtre a été rendu possible sans recourir à l'emprunt, mais en mobilisant soit l'épargne nette annuelle, provenant de la subvention communale en contrepartie des sujétions de service public comme indiqué précédemment, soit le fonds de roulement.

Niveaux d'épargne et autofinancement	CA 2017	CA 2018	est 2019
Recettes de fonctionnement courant	1 290 935	1 083 633	981 793
Dépenses de fonctionnement courant	1 508 524	1 261 775	1 700 381
Epargne de gestion	-217 589	-178 142	-718 588
Résultats financiers	0	0	0
Résultats exceptionnels	420 000	552 871	379 040
Epargne brute	202 411	374 729	-339 548
<i>Taux d'épargne brute (ép brute / RRF)</i>	<i>11,8%</i>	<i>22,9%</i>	<i>-24,9%</i>
Remboursement courant capital dette	0	0	0
Epargne nette	202 411	374 729	-339 548
Dépenses réelles d'investissement	80 906	66 798	20 425
Recettes réelles d'investissement	4 000	85 381	0
Besoin de financement	76 906	-18 583	20 425
Mobilisation épargne nette	202 411	374 729	-339 548
Emprunts nouveaux	0	0	0
Mobilisation du fonds de roulement	-125 505	-393 313	359 973
Dette au 31.12	0	0	0
<i>Capacité de désendettement</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>

B – Budget prévisionnel 2020

FONCTIONNEMENT		BP 2020	INVESTISSEMENT		BP 2020
DEPENSES		1 763 791	DEPENSES		38 168
<i>Réelles</i>		1 725 623	<i>Réelles</i>		26 077
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 425 073	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0
012	CHARGES DE PERSONNEL	270 000	Réelles hors report		26 077
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	50	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 500	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 077
69	IS	0	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0
Ordre		38 168	Opérations patrimoniales		0
023	VIREMENT ENTRE SECTIONS	0	041	Opérations patrimoniales	0
042	AMORTISSEMENTS	38 168	Ordre		12 091
			040	AMORTISSEMENTS	12 091
RECETTES		1 763 791	RECETTES		38 168
<i>Réelles</i>		1 751 700	<i>REELLES</i>		0
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0
Réelles hors report		1 751 700	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITAL	0
70	VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	1 341 650	Réelles hors report		0
74	DOTATIONS	60 000	13	SUBVENTIONS RECUES	0
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	50	Opérations patrimoniales		0
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	350 000	041	Opérations patrimoniales	0
Ordre		12 091	Ordre		38 168
042	AMORTISSEMENTS	12 091	021	VIREMENT ENTRE SECTIONS	0
			040	AMORTISSEMENTS	38 168

C – Hypothèses retenues pour l'année 2020

FONCTIONNEMENT		BP 2019	BP 2020	Evol°
DEPENSES		1 833 072	1 763 791	-3,78%
<i>Réelles</i>		1 800 741	1 725 623	-4,17%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 510 241	1 425 073	-5,64%
012	CHARGES DE PERSONNEL	290 000	270 000	-6,90%
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	0	50	0,00%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	500	30 500	6000,00%
69	IS	0	0	0,00%
Ordre		32 331	38 168	18,05%
023	VIREMENT ENTRE SECTIONS	0	0	0,00%
042	AMORTISSEMENTS	32 331	38 168	18,05%
RECETTES		1 833 072	1 763 791	-3,78%
<i>Réelles</i>		1 827 290	1 751 700	-4,14%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0	0	0,00%
Réelles hors report		1 827 290	1 751 700	-4,14%
70	VENTES, PRODUITS DU DOMAINE	1 347 290	1 341 650	-0,42%
74	DOTATIONS	60 000	60 000	0,00%
75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	50	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	420 000	350 000	-16,67%
Ordre		5 782	12 091	109,11%
042	AMORTISSEMENTS	5 782	12 091	109,11%

La section de fonctionnement est proposée au vote en baisse de 3,78% par rapport au budget primitif 2019, établi lui aussi sans reprise des résultats antérieurs donc à périmètre constant.

Il est notamment prévu une baisse de 4,17% des **dépenses réelles**. Dans le détail, les charges générales sont proposées en baisse de plus de 5%, notamment en raison de la décision prise d'internaliser, à effectif constant, la prestation de programmation artistique à compter de la saison 2020/2021, donc effective depuis septembre 2019.

La baisse des **recettes réelles** est équivalente. Cette prestation étant une contrainte précédemment imposée par la commune, elle était financée intégralement par la subvention communale versée. Il est donc proposé une baisse de 70 K€ de la subvention communale.

Le budget 2020 est établi sur une base quasiment identique aux années précédentes (nombre de spectacles, prix moyen, spectacles essentiellement en coréalisation, refacturation de frais, taux de partage des recettes de billetterie avec les producteurs...).

Plan pluriannuel d'investissement (PPI)

	2020	2021	2022
Accessibilité élévateur pour scène	20 000 €		
Accessibilité aménagts divers portes accès	6 077 €		10 000 €
Enveloppe divers, modernis° matériels		28 077 €	22 077 €
TOTAL	26 077 €	28 077 €	32 077 €

A ce jour, les investissements projetés pour 2020 sont évalués à 26 K€. Toutefois, l'affectation des résultats 2019 pourra permettre au prochain exécutif, dès le vote du budget supplémentaire 2020, d'anticiper tout ou partie des investissements prévus en 2021.

INVESTISSEMENT

	BP 2019	BP 2020	Evol°
DEPENSES	41 832	38 168	-8,76%
<i>Réelles</i>	<i>26 549</i>	<i>26 077</i>	<i>-1,78%</i>
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0,00%
<i>Réelles hors report</i>	<i>26 549</i>	<i>26 077</i>	<i>-1,78%</i>
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0,00%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 549	26 077	-1,78%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0,00%
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>9 501</i>	<i>0</i>	<i>-100,00%</i>
041 Opérations patrimoniales	9 501	0	-100,00%
Ordre	5 782	12 091	109,11%
040 AMORTISSEMENTS	5 782	12 091	109,11%
RECETTES	41 832	38 168	-8,76%
<i>REELLES</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0	0	0,00%
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITA	0	0	0,00%
<i>Réelles hors report</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
13 SUBVENTIONS RECUES	0	0	0,00%
<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>9 501</i>	<i>0</i>	<i>-100,00%</i>
041 Opérations patrimoniales	9 501	0	-100,00%
Ordre	32 331	38 168	18,05%
021 VIREMENT ENTRE SECTIONS	0	0	0,00%
040 AMORTISSEMENTS	32 331	38 168	18,05%

Les dépenses réelles sont proposées, de ce fait, en légère baisse de 1,78%. Elles sont en lien avec l'autofinancement dégagé (amortissements).

Financement des investissements

Il résulte de tout ce qui précède une épargne brute, ou **capacité d'autofinancement** (CAF) prévisionnelle d'environ 26 K€ en 2020, soit 1,5% des recettes réelles de fonctionnement prévisionnelles. Ce montant quasi à l'équilibre au regard des montants considérés, correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, essentiellement du fait de l'activité de spectacles, et permettant d'autofinancer les nouveaux investissements (26 K€) sans recourir à l'emprunt.

Comme précisé ci-avant, aucune mobilisation du fonds de roulement, c'est-à-dire des résultats antérieurs, n'est intégrée à ce BP 2020 pour le financement des investissements, puisque son vote intervient avant la clôture des comptes 2019.

Niveaux d'épargne et autofinancement	BP 2020
Recettes de fonctionnement courant	1 401 700
Dépenses de fonctionnement courant	1 695 123
Epargne de gestion	-293 423
Résultats financiers	0
Résultats exceptionnels	319 500
Epargne brute	26 077
<i>Taux d'épargne brute (ép brute / RRF)</i>	<i>1,5%</i>
Remboursement courant capital dette	0
Epargne nette	26 077
Dépenses réelles d'investissement	26 077
Recettes réelles d'investissement	0
Besoin de financement	26 077
Mobilisation épargne nette	26 077
Emprunts nouveaux	0
Mobilisation du fonds de roulement	
Dette au 31.12	0
<i>Capacité de désendettement</i>	<i>0,0</i>

Emprunts

Ce budget ne recourt pas à l'emprunt.

VIII – Approche consolidée

Il convient de noter en préambule que le CCAS et l'EPIC de Tourisme ne font pas partie de la consolidation, ni les structures intercommunales auxquelles la commune adhère, car ils constituent des entités juridiques à part entière.

D'un point de vue analytique, l'approche consolidée apporte peu d'informations pertinentes, du fait de l'addition de chiffres ne répondant ni aux mêmes logiques ni aux mêmes principes, et s'adressant également à des publics ou usagers parfois très différents, notamment dans les communes touristiques. Les réalisations majeures prévues sur le port et les parcs démontrent d'ailleurs la volatilité des chiffres des SPIC, en comparaison du budget principal.

Par ailleurs, les principaux ratios financiers de comparaisons (« ratios obligatoires ») ne valent traditionnellement que pour les budgets principaux et pas pour les budgets annexes. Certains existent de manière globalisée au niveau du « bloc communal » (ensemble des communes et de leurs EPCI), du fait de l'organisation désormais complexe du partage des compétences sur les territoires, mais n'apportent pas d'information pour une seule commune, prise isolément de son EPCI de rattachement et des autres communes du territoire.

Les chiffres totaux résultant de tout ce qui précède, en prenant pour périmètre de consolidation : VILLE + PARCS + PORTS + THEATRE, et leur mise en perspective 2020 sont les suivants :

Niveaux d'épargne et autofinancement	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	est 2019	BP 2020
Recettes de fonctionnement courant	34 182 366	36 137 136	35 712 623	34 210 011	38 436 718	38 187 736	38 309 530
Dépenses de fonctionnement courant	25 539 791	26 774 571	27 472 863	26 129 511	26 122 475	28 517 922	27 744 037
Epargne de gestion	8 642 575	9 362 565	8 239 761	8 080 499	12 314 242	9 669 814	10 565 493
Résultats financiers	-2 432 760	-2 176 469	-2 161 442	-1 876 747	-1 722 651	-1 603 683	-1 471 861
Résultats exceptionnels	139 651	244 976	63 353	127 379	-452 386	-599 888	-244 599
Epargne brute	6 349 466	7 431 071	6 141 672	6 331 131	10 139 205	7 466 243	8 849 033
Remboursement courant capital dette	4 314 302	4 367 569	5 855 311	4 593 901	7 658 160	6 230 561	7 597 450
Epargne nette	2 035 164	3 063 502	286 361	1 737 230	2 481 045	1 235 682	1 251 584
Dépenses réelles d'investissement	8 814 432	7 678 492	10 497 331	8 488 463	10 395 994	16 417 999	25 901 924
Recettes réelles d'investissement	4 619 724	3 870 285	4 911 010	3 255 802	3 951 911	4 714 530	8 670 794
Besoin de financement	4 194 708	3 808 208	5 586 321	5 232 661	6 444 083	11 703 469	17 231 130
Produit de cession des immos	2 515	78 930	47 208	67 499	335	6 133	11 417 000
Mobilisation épargne nette	2 035 164	3 063 502	286 361	1 737 230	2 481 045	1 235 682	1 251 584
Emprunts nouveaux	2 209 554	3 300 689	9 396 500	4 262 000	6 130 000	6 771 267	4 562 547
Mobilisation du fonds de roulement	-52 525	-2 634 913	-4 143 747	-834 068	-2 167 297	3 690 387	
Encours de dette	53 209 773	52 144 836	55 684 937	55 353 036	56 707 319	51 511 965	48 477 063
Capacité de désendettement	8,4	7,0	9,1	8,7	5,6	6,9	5,5

Synthèse

Le projet de BP 2020 consolidé présenté dans ce ROB respecte pleinement les nouvelles lois d'encadrement des gestions publiques, à savoir :

- un taux de croissance moyen de 0,95% des dépenses réelles de fonctionnement depuis 2017 (<1,2%)

DRF	CA 2017	BP 2020	Ev° moy ann	Cap Désend	CA 2017	BP 2020
VILLE	23 695 186	24 126 492	0,60%	VILLE	9,0	6,9
PARCS	1 869 675	1 975 867	1,86%	PARCS	13,3	8,8
PORTS	1 931 776	2 012 543	1,37%	PORTS	5,8	2,1
THEATRE	1 508 524	1 725 623	4,58%	THEATRE	0,0	0,0
TOTAL	29 005 161	29 840 525	0,95%	TOTAL	8,7	5,5

- une capacité de désendettement prévisionnelle de 5,5 ans (<12).